MAG de l'ESSONNE

DÉCEMBRE 2011 • N°126

essonne.fr

L'égalité réelle est l'affaire de tous

l'ESSONNE dit non aux discriminations

Focus

Lire p. 14

“Questions d’Ados” a réponse à tout

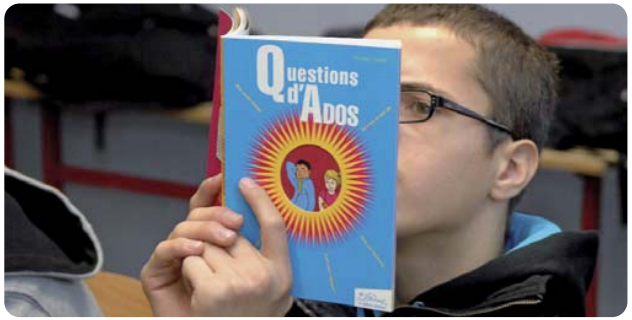

Grand angle

Lire p. 9

L’égalité réelle est l’affaire de tous

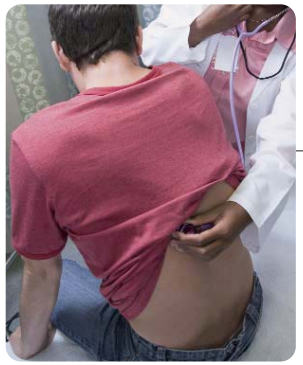

À la Une

Lire p. 4

Saignées sur la santé

Près de chez vous

Lire p. 22

Un handicafé pour l’emploi

Essonne
LE CONSEIL GÉNÉRAL

LE MAG DE L’ESSONNE
MAGAZINE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L’ESSONNE
PAPIER 100 % RECYCLÉ
FILM BIODÉGRADABLE

Directeur de la publication :
Jérôme Guedj
jguedj@cg91.fr
Directrice de la rédaction :
Mélanie Duclos
mduclos@cg91.fr
Réalisation :
Direction de la communication et de l’information du Conseil général
Rédactrice en chef :
Aurélie Bourgeois
abourgeois@cg91.fr
Rédactrice en chef adjointe :
Chiara Penzo-Bénier
cpenzo-benier@cg91.fr
Assistante de la rédaction :
Laurence Duvert
lduvert@cg91.fr
Ont participé à la rédaction :
Les journalistes de Texto Éditions
Conception/réalisation maquette :
Marianne Catinot
Responsable du site essonne.fr :
Vincent Bolantin
vbolantin@cg91.fr

Pour contacter l’équipe du mag :
01 60 91 91 06
Pour envoyer vos informations
au moins trois mois avant votre événement : Le mag de l’Essonne, Hôtel du département, boulevard de France, 91012 Évry Cedex
ou par courriel à lduvert@cg91.fr

Impression : Grenier RCS Créteil B 622 053 189,
N° ISSN 2116-8806
Distribution :
La Poste/Médiapost
503 000 exemplaires

Crédits photographiques :
Lionel Antoni, Alexis Harnichard, Henri Perrot, Pascal Lebrun, Thinkstock, Fred Sochard, Infime Architecture, Viviana Cangialosi, Jef Rabillon, Denis Rouvre, Easy Tiger Films, CCPE, ville d’Étréchy, Patrick Berger, Sénart-Essonne, EJU-Carlos Ferreira, D.R.

Toute l’actualité du 91
essonne.fr

Pour recevoir chaque semaine la Newsletter du Conseil général
contact@essonne.fr

Le Conseil général est aussi sur les réseaux sociaux

Recevez nos alertes Infos directement sur votre compte **Twitter**
INSCRIVEZ-VOUS

Suivez-nous aussi sur **Facebook**
INSCRIVEZ-VOUS

Jérôme Guedj,
président du Conseil général

Édito

La solidarité est une force, pas un mal français !

La solidarité nationale a du plomb dans l'aile. Face à la crise sans précédent qui affecte tous les Français, et particulièrement les classes moyennes et populaires, la mode, aux forts relents électoralistes, est manifestement de rechercher des responsables. Et de les trouver. Non pas du côté des spéculateurs ou des entreprises qui licencient alors qu’elles font des profits ; non pas du côté des pratiques douteuses des banques ou des pompiers-pyromanes d'un système économique à bout de souffle ; non pas du côté des évadés fiscaux ; non pas du côté des choix budgétaires et fiscaux hasardeux du Gouvernement. Non, rien de tout cela. L'urgence pour certains, c'est plutôt de faire la chasse aux “profiteurs” du système français de solidarité. Un jour, un ministre évoque le RSA en parlant du “cancer de l'assistanat”. Le même propose de réserver les logements sociaux à ceux qui travaillent (ce qui est déjà largement le cas), et oublie dangereusement les retraités...

Et maintenant, **une offensive en règle est lancée depuis le sommet de l’État contre les “fraudeurs aux prestations sociales”.**

Qu'il faille lutter contre la fraude, personne ne le conteste. **En Essonne, 1 bénéficiaire sur 10 du RSA fait l’objet d’un contrôle chaque année et moins de 0,5% de fraudes sont ainsi détectés.** Ce qui est insupportable en revanche, c’est cette tentative permanente et insidieuse d’opposer les Français les uns aux autres et de saper ainsi les fondements de la solidarité. Parce que le Conseil général de l’Essonne verse le RSA et œuvre pour l’insertion, nous savons que les quelque 20 000 allocataires essonniens du RSA ne sont ni des oisifs, ni des profiteurs, ni des fraudeurs. Parce que l’aide aux plus fragiles (travailleurs pauvres, exclus, personnes âgées, personnes en situation de handicap, enfance en danger...) est au cœur de nos missions et mobilise plus de la moitié de notre budget, nous savons que notre société ne gagne en rien à les stigmatiser d’une manière ou d’une autre. Au contraire, **nous nous grandissons collectivement à préférer le partage au repli individualiste, et la solidarité au chacun pour soi.**

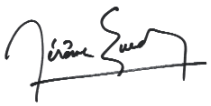

PS : Au moment précis où j’achève cet édito, j’apprends la mort de Danielle Mitterrand. Son regard malicieux, qui savait devenir sévère, était celui d’une femme exigeante et engagée, depuis les rangs de la Résistance jusqu’à ses derniers combats pour le droit à l’eau. Je plonge dans ma bibliothèque et j’y trouve ces quelques mots que je veux partager avec vous : “Au fil des jours, dans l’existence de chaque individu, se tisse la certitude que son sort n’est pas indépendant de celui de ses contemporains. Que ce qui le concerne nous concerne tous”.
Danielle Mitterrand

“Le printemps des insoumis”, Éditions Ramsay, 1998

MOTION VOTÉE

Saignées sur la santé

Alors que 9 millions de Français se privent de complémentaire santé par manque de moyens, le gouvernement a décidé, dans son plan de rigueur en août dernier, de doubler la taxe sur les contrats de santé des mutuelles. Conséquence : les mutuelles répercuteront cette hausse sur les tarifs de leurs usagers. Le but de l'État ? Réduire le trou de la sécurité sociale. Est-ce la bonne solution ? Certainement pas. Le recours aux urgences hospitalières risque de grimper en flèche, ce qui coûtera plus cher encore à l'Assurance Maladie. Certaines pathologies non prises en charge à temps vont s'aggraver : là encore, cela ne sera pas sans incidence sur le budget de la Sécu. Une aberration et une injustice dénoncées par les élus du Conseil général. Lors de la séance publique du 21 novembre, ils ont adopté une motion condamnant fermement cette mesure et exigeant que le gouvernement revienne sur sa décision. **"Comment qualifier ce choix de taxer les complémentaires santé - indispensables à tous les Français - alors que l'effort demandé aux plus hauts revenus est minime ?** Les plus fragiles n'ont pas à subir cela", s'indigne Marjolaine Rauze, vice-présidente du Conseil général chargée de la santé. Et comme si ça ne suffisait pas, le président

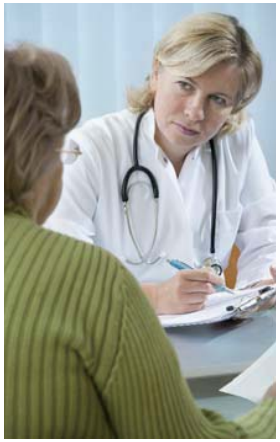

de la République s'en est encore pris aux malades récemment, les désignant comme des fraudeurs en puissance. Un terme qui englobe aussi les bénéficiaires sociaux. **"La fraude est inacceptable. Mais que dire de la fraude fiscale évaluée à plus de 25 milliards d'euros, comparée à la fraude aux prestations sociales qui porte sur environ 400 millions d'euros ?" s'interroge Jérôme Guedj, président du Conseil général.**

+ d'infos sur **essonne.fr**
retrouvez la motion
dans la thématique santé-social

Violences faites aux femmes : quid des auteurs ?

Derrière chaque violence faite aux femmes, il y a une victime mais aussi un homme violent. Voilà pourquoi l'Association pour le contrôle judiciaire en Essonne (ACJE) a choisi, le 25 novembre dernier, de consacrer la Journée de lutte contre les violences faites aux femmes, à la prise en charge des auteurs de ces violences. Un colloque, organisé à l'université d'Évry avec le soutien du Conseil général, a rassemblé plus de 300 personnes, psychologues, sociologues, associations, représentants de la justice, de la police et de la gendarmerie, autour d'un même objectif : responsabiliser les auteurs de ces drames, les traiter, mais aussi prévenir le passage à l'acte.

ESSONNE EXPRESS

Les pompiers de l'Essonne en renfort à La Réunion
Fin octobre, neuf pompiers du Service départemental d'incendie et de secours de l'Essonne ont été envoyés sur l'Île de la Réunion, en proie à l'un des pires incendies de son histoire.
Le détachement essonnien, dont Jérôme Guedj a salué "le dévouement et le savoir-faire précieux dans la lutte contre ces catastrophes écologiques", participait à une colonne de renfort Feux de forêt composée de 170 sapeurs-pompiers, dont 31 Franciliens.

Monoxyde de carbone : les conseils du Sdis de l'Essonne
Invisible et inodore, le monoxyde de carbone est la première cause de mortalité en France. Pour éviter toute intoxication à ce gaz, faites vérifier et entretenir avant chaque hiver vos installations de chauffage, eau chaude ou encore ventilation. Respectez le mode d'emploi des appareils à combustion comme les chauffages d'appoint, les groupes électrogènes ou les appareils à gaz. Enfin, pensez à aérer votre logement au moins 10 minutes par jour.
Des conseils du Service départemental d'incendie et de secours (Sdis) de l'Essonne à retrouver sur **sdis91.fr**

Le plus beau cadeau, c'est de rentrer en vie
Alors que se profilent les fêtes de fin d'année et que l'alcool demeure la première cause d'accidents mortels sur les routes, la Prévention Routière renouvelle sa campagne de sensibilisation sur les dangers de l'alcool au volant. Retrouvez sur **rentrerenvie.fr** des idées de cocktails sans alcool, festifs et originaux. Et découvrez bien d'autres infos pratiques.

essonne.fr

Se souvenir des Fusillés pour l'exemple

MOTION VOTÉE

Quelques jours après la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918, les élus du Conseil général réunis en séance publique ont adopté une motion demandant la réhabilitation des "Fusillés pour l'exemple". Lors de la Première Guerre mondiale, 2400 soldats furent condamnés à mort pour refus d'obéissance, mutilations volontaires, désertion, abandon de poste devant l'ennemi ou encore mutinerie. Des oubliés de l'Histoire que le Conseil général entend honorer, comme l'explique son président Jérôme Guedj : "Je souhaite que l'Essonne s'engage dans ce devoir de mémoire et de justice. Onze départements ont déjà pris position." "De nombreuses familles demandent que la lumière soit faite sur le sort d'ancêtres qui font partie des militaires morts durant la guerre mais qui n'ont pas droit à la mention Mort pour la France. Ces hommes sont allés au bout de leur force", ajoute Maud Olivier, vice-présidente en charge de la lutte contre les discriminations et de la promotion de l'égalité. Au-delà du vote de la motion, le département appelle à la mise en place d'une commission. Composée d'historien-ne-s, de juristes, de représentant-e-s d'associations et du service historique de la Défense, cette instance serait chargée d'examiner les cas soumis par les familles, les associations ou les chercheurs. À l'issue de ces travaux, les noms de tous les réhabilités seraient inscrits, après accord des familles concernées, sur les monuments aux morts. L'inscription Mort pour la France serait ainsi ajoutée dans les registres d'état civil.

+ d'infos sur **essonne.fr**
thématique le conseil général

Le coup de gueule du mois !

Voudrait-on asphyxier la Confédération nationale du logement (CNL) parce qu'elle dérange ? Cela en a tout l'air. Un scandale dénoncé par les élus du Conseil général. Réunis en séance publique fin novembre, ils ont adopté une motion de soutien à la CNL menacée par le gouvernement. Celui-ci a refusé de renouveler son agrément, ce qui signifie que le premier syndicat de locataires en France ne peut plus assurer leur défense en justice. Par ailleurs, la subvention de l'État, indispensable à son fonctionnement, a été suspendue mettant en péril financier cette structure, qui représente en Essonne pas moins de 27 800 logements locatifs.

MOTION VOTÉE

+ d'infos sur **essonne.fr**
retrouvez la motion dans la thématique santé-social
rubrique logement

En 2012, faites entendre votre voix !

2012 sera une année électorale. À double titre. Dans la foulée des présidentielles, les 22 avril et 6 mai, vous serez appelé à élire vos députés les 10 et 17 juin, dans le cadre des législatives. D'où l'importance de s'inscrire sur les listes électorales de votre commune. Vous avez jusqu'au 31 décembre pour le faire ! Chaque jeune de 18 ans est inscrit d'office, mais en cas de doute n'hésitez pas à vous rapprocher des services municipaux. Si avez déménagé, il vous faut impérativement vous inscrire dans votre nouvelle commune. Pour cela, rendez-vous dans votre mairie, muni d'une pièce d'identité valide et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois. Réservée aux majeurs de nationalité française, cette inscription est également possible par voie postale, en téléchargeant un formulaire sur **service-public.fr** Une démarche gratuite... indispensable pour pouvoir voter !

Jérôme Guedj, président du Conseil général, a dénoncé "l'inauguration à la hâte" du PCRI par le ministre Laurent Wauquiez.

Inauguration express pour l'informatique de demain

Attendu depuis onze ans, le Pôle commun de recherche en informatique (PCRI) a été inauguré en catimini le 9 novembre dernier sur le Plateau de Saclay. C'est en effet par un simple courriel, envoyé peu de jours avant, que le Conseil général a appris la venue en Essonne du ministre de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, Laurent Wauquiez, pour un découpage de ruban couplé à une visite des laboratoires Thalès. Une "inauguration à la hâte, par décision unilatérale du gouvernement" que le président du département Jérôme Guedj a dénoncé publiquement: "Le PCRI et, de façon plus globale, la recherche technologique sur le Plateau de Saclay, méritaient mieux qu'un découpage de ruban express et une opération de communication électorale. (...) Cette décision prise avec empressement est contraire à l'esprit que nous avons insufflé à cette opération et à l'ensemble du projet que nous souhaitons pour le Plateau de Saclay... un projet qui se construit à plusieurs." Et de rappeler que le PCRI, financé pour plus de 3 millions d'euros par le Conseil général et la Région, est le fruit d'une collaboration réussie entre l'État, les établissements scientifiques et les collectivités locales. Parmi celles-ci, la Communauté d'agglomération du Plateau de Saclay: son président François Lamy avait lui choisi de boycotter l'inauguration, déplorant que "les élus locaux n'aient pas voix au chapitre".

À la Une

Accord durable avec la Chine

L'Essonne vient de signer un nouvel accord de partenariat avec la ville chinoise de Wuhan, portant principalement sur les domaines des éco-technologies et du développement durable. Il permettra de négocier des conditions préférentielles d'accueil pour les entreprises essonniennes à Wuhan, et inversement pour les entreprises wuhanaises en Essonne. Celles-ci pourront aussi coopérer à distance sur des thématiques telles que la gestion des déchets, de l'eau ou la construction durable. La métropole de Wuhan, 9,1 millions d'habitants, est en effet l'une des deux villes chinoises pilotes en matière de développement durable et d'économies d'énergie.

L'aide alimentaire sauvée pour deux ans

Les associations caritatives essonniennes peuvent pousser un grand "ouf" de soulagement ! Du moins jusqu'à fin 2013. Le Programme européen d'aide aux plus démunis (PEAD), contesté par six États de l'UE, a finalement été prolongé pour deux ans... avant une disparition complète en 2014. Dans une motion votée fin septembre, le Conseil général de l'Essonne avait condamné la remise en cause de ce programme, qui permet aujourd'hui de distribuer 440 millions de repas par an, rien qu'en France. Il appelait à "tout faire pour sauver et pérenniser le PEAD". Les associations caritatives plaident désormais pour la création d'une "vraie politique sociale de solidarité européenne."

le chiffre

19 224

C'est le nombre d'Essonniens qui touchent le Revenu de solidarité active (RSA) "socle" et qui sont accompagnés par le Conseil général

Nuisances sonores à Orly: peut mieux faire

L'Essonne et le Val-de-Marne ont exprimé "un début de satisfaction" à l'égard du plan de lutte contre les nuisances sonores aériennes présenté début novembre par la ministre de l'Écologie et des Transports, Nathalie Kosciusko-Morizet. Notamment concernant les indemnisations des riverains: l'insonorisation de leurs logements sera remboursée à 100%. Mais les présidents Jérôme Guedj et Christian Favier regrettent que les conclusions des Assises du Pôle d'Orly* ne soient que "trop partiellement reprises par la ministre". Les altitudes d'arrivée des avions par exemple ont été relevées de 300 m, alors qu'il a été prouvé que cette mesure augmentera la consommation de kérosène et ne fera que déplacer le problème des nuisances vers le Sud de l'Essonne.

*Une instance de concertation qui réunit les départements de l'Essonne et du Val-de-Marne, limitrophes de l'aéroport d'Orly, les élus locaux et des associations.

Un plan de rigueur gouvernemental sur le dos des usagers

Face à la crise, le gouvernement a adopté son deuxième plan de rigueur, en novembre. Un nouveau tour de vis budgétaire qui devrait réduire encore davantage le pouvoir d'achat des Français. Car une fois de plus, ce sont les classes les moins favorisées, déjà largement sollicitées, qui mettront la main au porte-monnaie. La hausse de la TVA - elle passe de 5,5% à 7% sur de nombreux produits - aura des incidences sur la tarification des titres de transport. De fait, ils subiront une augmentation: l'État devrait ainsi récupérer 50 millions d'euros. Une somme qui va manquer au Stif. L'autorité chargée de réguler les transports en Île-de-France, doit en effet trouver, pour 2012, pas moins de 50 millions d'euros pour boucler son budget. Financé par les collectivités (départements franciliens, ville de Paris et Région Île-de-France) et les usagers, le Stif fonctionne aussi grâce au versement transport, un impôt payé par les entreprises. Pourquoi ne pas augmenter cette contribution? Tout simplement parce que pareille décision relève du gouvernement qui ne veut pas publier le décret correspondant. Une aberration dénoncée par Jérôme Guedj, représentant du Conseil général de l'Essonne au Stif. "Ce sont les mêmes qui trinquent, comme d'habitude, en l'occurrence les usagers et les collectivités. Ce plan de rigueur est d'une injustice flagrante."

RER B: la colère des Essonniens

Ils sont excédés. Depuis des mois, les usagers essonniens de la ligne B du RER subissent retards en tous genres. Et cette situation ne fait qu'empirer depuis quelques semaines. En cause, la présence d'amiante sur certaines rames qui n'a fait qu'aggraver le malaise profond ressenti par des dizaines de milliers d'usagers. Une colère entendue et partagée par Jérôme Guedj. Le président du Conseil général a adressé, début novembre, une lettre à Pierre Mongin, président directeur général de la RATP, lui demandant de prendre ses responsabilités. "Si la première urgence demeure la réhabilitation des rames impactées par l'amiante, je vous demande d'indemniser les usagers au regard des conditions de transport désastreuses de ces derniers jours. Il est en effet incompréhensible que les Essonniens soient ainsi victimes d'une telle situation. La ligne B ne pouvant se satisfaire d'un colmatage ponctuel, j'en appelle donc dans les meilleurs délais à l'établissement d'un schéma directeur digne de ce nom et à la hauteur des enjeux." Objectif: obtenir des mesures concrètes pour l'amélioration des conditions de transport. Une rencontre sur site a été demandée par le président du Conseil général à son homologue de la RATP pour accélérer le processus. Il y a urgence.

Gare de Massy: la passerelle de l'absurde

Elle surplombe les lignes de chemin de fer de la gare de Massy depuis quelques mois. Elle est prête, sécurisée et toute neuve. Pourtant cette nouvelle passerelle, dans une incompréhension totale, reste fermée au public. Elle n'ouvrirait qu'en mai 2012! En cause, la non installation du dispositif de contrôle des billets et une gestion catastrophique d'un dossier porté conjointement par Réseau Ferré de France, la SNCF et la RATP. Une situation totalement surréaliste qui révolte Jérôme Guedj, le président du Conseil général: "C'est un scandale. On se moque des 47000 usagers quotidiens de la gare et des Massicois qui souffrent assez des conditions de transport indignes. Lors du dernier comité de suivi de la ligne B du RER qui s'est tenu au Stif, j'ai demandé la mise en service immédiate de cette passerelle, quitte à se passer de portillon de contrôles pendant quelques semaines."

ESSONNE EXPRESS

Attention : utilisation commerciale abusive
Depuis quelques semaines, des documents sont distribués dans les boîtes aux lettres essonniennes, notamment à Palaiseau, Orsay et Saint-Aubin, utilisant de manière abusive l'ancien logo du Conseil général. Ils recommandent d'utiliser certains numéros de téléphone en cas de problème (serrurerie, plombier, etc.). En aucun cas le Conseil général n'est associé ou ne recommande des entreprises ou des services. Une action juridique va être lancée pour obtenir la condamnation de la société ayant recours à ces pratiques malhonnêtes.

Cafés mémoire
Un de vos proches est atteint de la maladie d'Alzheimer et vous vous sentez isolé ? Venez rencontrer d'autres personnes confrontées aux mêmes difficultés, lors de "Cafés mémoire" proposés par l'association Alzheimer Essonne. Prochaines rencontres : le 13 décembre au restaurant La Scène de Corbeil-Essonnes et le 15 décembre à L'Îlot Vert de Limours.
• **Infos** au 01 64 99 82 72

Le sang, c'est la vie !
Les réserves de sang traversent une période critique. Pour y remédier, l'Établissement français du sang organise, tout au long du mois de décembre, des collectes. Tous les Essonniens âgés de 18 à 70 ans sont invités à se rendre sur le lieu de collecte le plus proche de leur domicile. La liste des sites est à découvrir sur **dondusang.net**

Erratum : Une malencontreuse erreur s'est glissée dans notre article en p.8 du mois dernier consacré aux résultats des élections sénatoriales. Serge Dassault n'est plus maire de Corbeil-Essonnes. C'est bien Jean-Pierre Bechter qui occupe cette fonction. Les lecteurs auront rectifié d'eux-mêmes.

Guy Bonneau, vice-président du Conseil général à l'insertion (au centre), entouré des anciens et des nouveaux salariés du chantier d'insertion, devant le pont des roches.

Méréville : **l'insertion a son domaine**

Redonner sa splendeur d'antan au domaine départemental de Méréville, un jardin pittoresque de référence qui date du XVIII^e siècle. Telle est la mission du Conseil général, propriétaire des lieux, qui a fait le choix de concilier restauration du patrimoine et solidarité. Pour la 3^e année consécutive, l'entretien du domaine est confié à des Essonniens éloignés de l'emploi. Il sont embauchés dans le cadre d'un chantier d'insertion piloté par l'association Idemu*, partenaire du Conseil général. L'occasion de se former aux métiers du jardinage, en vue de retrouver un emploi. "C'est là notre ambition. Les personnes en précarité doivent retrouver confiance en elles. Ce chantier y contribue", précise Martial Le Nancq, de la direction de l'insertion du Conseil général. Il participe, avec Guy Bonneau, vice-président du Conseil général à l'insertion, à une visite de ce chantier d'insertion, ce 8 novembre. D'anciens salariés mais surtout les nouveaux, ceux qui vont démarrer leur formation sont également présents. À l'instar de Dominique Breton : "Je suis musicien mais je ne peux pas en vivre. Pourquoi ne pas devenir paysagiste après cette expérience ?" Il écoute attentivement Vincent Caumes, encadrant de l'Idemu, Stéphanie Bécher, chef de projet des équipements culturels au Conseil général et Patrice Gagé, le jardinier en chef du domaine, décrire les "travaux" déjà réalisés et à faire. À l'écart, Claude Maillet, "ancien" de la promo de 2009, témoigne : "J'étais Rmiste et chômeur depuis neuf ans. **Ce chantier d'insertion m'a remis dans le bain. Grâce à cela, j'ai pu retrouver un poste à la mairie d'Étampes."**

*Institut de l'écologie en milieu urbain.

+ d'infos sur **essonne.fr** retrouvez une présentation du Domaine dans la thématique sports-culture-loisirs rubrique lieux culturels

c'est dit

Guy Bonneau, vice-président du Conseil général chargé de l'insertion, de l'économie sociale et solidaire et des nouveaux emplois.

> Le but du Conseil général est de soutenir les projets pour réussir l'insertion des publics en difficulté"

essonne.fr

L'égalité réelle est l'affaire de tous

Un logement refusé à une personne à cause de son origine ou de sa couleur. Un homme payé plus qu'une femme à compétences égales. Une personne handicapée qui peine à s'insérer professionnellement. Des couples homosexuels privés du droit d'adopter... La société change mais les discriminations, elles, ont la vie dure. Le Conseil général de l'Essonne, qui a étudié le phénomène, passe maintenant à la vitesse supérieure avec le vote d'un "Plan de prévention et de lutte contre les discriminations". Pour faire reculer les préjugés et les stéréotypes, mais aussi pour réduire les inégalités et aider les victimes. Au nom du principe d'égalité des citoyens, aujourd'hui fortement bafoué.

Discriminations : notre plan pour les combattre

Logement, emploi, éducation : dans ces secteurs plus que dans d'autres, les inégalités de traitement persistent et débouchent sur des injustices flagrantes. En Essonne, le Conseil général a fait de la lutte contre ce phénomène de société l'un des "fils rouges" de son action. Le Plan de prévention et de lutte contre les discriminations, voté le 21 novembre, constitue sa "feuille de route" dans ce combat.

Loue appartement 2 pièces, 52 m², disponible immédiatement." À la lecture de cette petite annonce, Gaëlle* saute sur son téléphone et compose le numéro indiqué. Elle décroche un rendez-vous pour une visite le lendemain. Mais une fois poussée la porte de l'agence immobilière, elle s'entend dire que "malheureusement, cet appartement n'est plus disponible". Un doute saisit cette jeune Antillaise de 29 ans : n'aurait-elle pas la "tête" de la locataire idéale ? Pour en avoir le cœur net, elle fait rappeler l'agence par l'une des amies, "blanche", pour le même appartement. Verdict : le 2 pièces en question est toujours disponible. "Ce type de discrimination est extrêmement fréquent, raconte Sylvain Porte, président du comité SOS Racisme 91. Nous recevons énormément de plaintes de personnes qui se sont vues refuser l'accès à un logement sans aucune raison légitime." Des Essonniens d'origine étrangère dans le présent cas rapporté par cette association anti-raciste, mais pas seulement. T., non voyant, n'a jamais réussi à trouver un appartement à louer. "Les propriétaires avaient peur qu'il y mette le feu ou qu'il l''abîme' plus facilement qu'un valide", dénonce l'un de ses proches.

Mais c'est dans le secteur de l'emploi que les discriminations sont les plus nombreuses. Toutes les études et les "testing" réalisés au cours de ces dernières années le prouvent : la couleur de la peau, le sexe, l'âge ou bien encore l'apparence physique influent sur la probabilité de trouver un emploi. "Un candidat avec un nom et un prénom français est toujours plus avantagé par les recruteurs qu'un candidat avec un nom ou un prénom d'origine maghrébine", note une étude réalisée en 2006 par l'université d'Évry sur des CV envoyés pour des postes de serveurs et de comptables. Idem pour les personnes portant un patronyme africain, qui auraient 3 fois moins de chances de décrocher un entretien qu'un candidat "français de référence" d'après l'Observatoire des discriminations (lire p.12), tout comme les personnes âgées de plus de 45 ans ou les personnes obèses. Le sexe et la situation familiale font aussi l'objet de préjugés dans la tête des recruteurs : ils préfèrent attribuer les postes peu qualifiés et sans responsabilité à des jeunes femmes - qui "risquent" d'avoir un enfant - et les postes qualifiés d'encadrement et de décision aux jeunes hommes. Chez les hommes, ce sont en revanche les célibataires qui n'ont pas toujours la cote dans certains secteurs astreints à des horaires de nuit, comme les transports : ils auraient une vie "moins encadrée" qui ne serait pas compatible avec les réveils matinaux dans l'esprit de certains patrons...

Autre grand terrain de discriminations : l'éducation. En mars dernier, un rapport du Sénat sur "L'avenir des années collèges dans les territoires urbains sensibles" pointait des discriminations "au sein même des écoles de la République". À Grigny et Viry-Chatillon, on sait de quoi on parle. Même si le phénomène est ici plus insidieux. Christophe Baude, chef de projet à la Maison de l'innovation pédagogique et de l'orientation professionnelle, a identifié "deux niveaux de discrimination : de l'auto-discrimination - les élèves sont convaincus qu'ils ne peuvent pas réussir parce qu'ils viennent de quartiers prioritaires - et une discrimination induite par le système éducatif, qui a réduit la mixité sociale au minimum dans ces établissements, notamment avec la suppression de la carte scolaire. Résultat : ces élèves choisiront le lycée professionnel près de chez eux plutôt que de s'aventurer hors de leurs quartiers pour poursuivre des études longues."

Comment, dans ces conditions, assurer l'idéal d'égalité des citoyens, inscrit dans la Constitution française ? C'est au nom de ce principe et sur la base de cette analyse de terrain, réalisée sur le territoire essonnien courant 2010, que le Conseil général de l'Essonne a décidé d'ériger la lutte contre les discriminations au rang de "fil rouge" de son action depuis les dernières élections cantonales. "L'engagement résolu du département dans cet objectif de lutte contre les discriminations, qui ne correspond pas à une mission au cœur de ses compétences obligatoires, traduit la volonté de réinvestir les terrains politiques et concrets portés par l'ensemble de nos concitoyens", avait déclaré Jérôme Guedj lors de son discours d'investiture de nouveau président du Conseil général de l'Essonne, le 31 mars dernier. Place maintenant à l'action. L'Assemblée départementale vient de voter un Plan de prévention et de lutte contre les discriminations le 21 novembre dernier. Conçu comme une "feuille de route", il cible 3 domaines prioritaires - l'emploi, l'éducation et le logement -, comprend 4 orientations - l'exemplarité, faire reculer les préjugés et les stéréotypes, réduire les inégalités, soutenir les victimes et en faire une cause commune sur le territoire -, 9 objectifs et un total de 43 actions (lire p. 12 et 13), dont certaines emblématiques comme l'expérimentation du CV anonyme, la mise en place d'actions de testing sur le territoire essonnien ou la création d'un observatoire départemental des discriminations. À suivre dans nos prochains numéros...

*Ce prénom a été modifié.

+ d'infos dans notre nouvelle rubrique égalité et lutte contre les discriminations sur **egalite.essonne.fr**

L'origine reste le principal facteur de discrimination.

Tous les mois dans le Mag...

Une rubrique "fil rouge" dédiée aux discriminations verra bientôt le jour dans le Mag de l'Essonne. Tous les mois, vous découvrirez un zoom sur cette thématique dans nos pages A la Une. Objectifs : sensibiliser les Essonniens à la lutte contre les discriminations, permettre une meilleure connaissance des phénomènes discriminatoires et faire reculer, peu à peu, les préjugés et les stéréotypes.

La discrimination est un délit !

Le Code pénal considère comme discrimination "toute distinction opérée entre les personnes physiques ou morales en raison de leur origine, sexe, situation de famille, grossesse, apparence physique, patronyme, état de santé, handicap, caractéristiques génétiques, mœurs, orientation sexuelle, âge, opinions politiques, activités syndicales, appartenance ou non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée". C'est un délit qui peut être puni de trois ans de prison et 45 000 euros d'amende.

Katia Cottencin,
infirmière scolaire au collège
de Briis-sous-Forges

"Au collège, dès qu'un garçon est un tant soit peu efféminé, il reçoit des injures homophobes de la part de ses camarades. Être homosexuel pour ces jeunes, mais aussi souvent pour leurs parents, c'est ne pas être normal. Pour lutter contre cette homophobie, j'aborde ce sujet à l'infirmerie auprès des élèves et lors des actions d'éducation à la sexualité en classe de 4e. Cette action va se poursuivre en partenariat avec les services du département."

Jacques Pegon,
membre de la section des Ulis
de la Ligue des droits de l'homme

"Depuis avril 2010, un Conseil des résidents étrangers* a été mis en place aux Ulis. Il permet aux Ulissiens originaires d'un pays non membre de l'Union européenne - qui n'ont toujours pas le droit de vote aux élections locales bien qu'ils représentent 18% de la population - de participer activement à la vie démocratique de leur ville en s'exprimant et en formulant des propositions. Espérons que, rapidement, la Constitution soit modifiée, donnant aux étrangers non communautaires le droit de vote et d'éligibilité."

*Ce type de structure va être soutenu par le Conseil général de l'Essonne dans le cadre de son Plan de prévention et de lutte contre les discriminations (discrimination sur la base de la nationalité).

Le CV anonyme à la loupe

Un nom a consonance etrangère, un âge supérieur à 45 ans, un visage faisant état d'un surpoids ou une adresse en zone urbaine sensible : autant d'informations qui réduisent les chances de décrocher un entretien quand elles sont mentionnées dans un CV, d'après tous les "testing" menés sur le sujet. "Si l'on supprime ces informations, on supprime les discriminations au stade du tri des candidatures", déclare le professeur Jean-François Amadieu, directeur de l'Observatoire des discriminations et auteur de nombreuses études sur le CV anonyme. En principe, cet outil devait devenir obligatoire pour les entreprises de plus de 50 salariés en vertu de la loi sur l'égalité des chances de 2006. Mais depuis, le décret d'application n'a jamais été promulgué - le président de la République, le patronat et le Medef n'étant pas favorables à la généralisation du CV anonyme. Pour justifier sa réticence, le gouvernement a commandé une étude sur son efficacité à Pôle Emploi : elle conclut que "le CV anonyme n'améliore pas les chances d'accéder à un entretien d'embauche pour les publics susceptibles d'être discriminés". Mais ce qui n'a pas été précisé au moment de la publication de ces résultats, c'est que les entreprises ayant participé à l'étude étaient volontaires et surtout, qu'elles avaient été sélectionnées parmi celles qui favorisent déjà les candidats issus de l'immigration ou résidant en zone urbaine sensible. Plutôt ambigu comme méthode... Alors le CV anonyme est-il ou non une "arme de discrimination à l'embauche" efficace ? Afin de contribuer au débat national, le Conseil général de l'Essonne va l'expérimenter dès le 1er trimestre 2012.

Où s'adresser en cas de discrimination ?

Vous pensez avoir été victime d'une discrimination ? **Les Maisons de la justice et du droit (ou Points d'accès au droit) de l'Essonne, l'ex-Halde (Défenseur des droits) et l'association Mediavipp 91** sont là pour vous informer et vous permettre de déposer plainte le cas échéant. Ces structures vous accompagnent ensuite tout au long d'une éventuelle procédure judiciaire. Elles sont soutenues par le Conseil général au titre de sa politique de lutte contre les discriminations.

cdad-essonne.justice.fr / halde.fr
01 60 78 84 20

essonne.fr

"Aucune politique, aucun service public ne doit être discriminant"

3 questions à...

Maud Olivier
vice-présidente du Conseil général
chargée de la lutte
contre les discriminations
et de la promotion de l'égalité

Quelles sont les raisons qui ont conduit le Conseil général de l'Essonne à s'emparer de la lutte contre les discriminations ?
Maud Olivier : La prévention et la lutte contre les discriminations constituent des enjeux primordiaux pour notre République et sa devise "Liberté, Égalité, Fraternité". Certains de nos concitoyens s'en sentent ou en sont exclus et c'est inacceptable. Ces dernières années, la création de la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (Halde), sous l'impulsion de l'Europe, a permis des avancées importantes. Dans le même temps, le gouvernement a refusé le mariage aux couples de même sexe, la généralisation du CV anonyme et aujourd'hui, la Halde est diluée dans le Défenseur des droits. C'est à l'État de faire respecter la loi et donc de lutter contre les discriminations. Mais vu la dégradation de la situation, nous nous emparons de cette question.

Pourquoi en avoir fait le "fil rouge" de la politique du département ?
M. O. : Des dispositifs de lutte contre les discriminations existaient déjà au Conseil général. Il fallait aller plus loin. Nous avons fait le choix d'une politique transversale : tous nos domaines d'actions sont concernés. La première orientation de ce plan départemental est l'exemplarité de notre collectivité : aucune politique, aucun service public ne doit être discriminant. 43 actions ont été identifiées pour agir sur le territoire.

Quels sont à votre avis les principaux obstacles à surmonter pour faire reculer ce phénomène sur notre territoire ?
M. O. : La première des résistances réside dans la difficulté d'admettre que nous pouvons tous discriminer : individus, collectivités, entreprises... Nous voulons en convaincre nos partenaires. Progressivement, les soutiens du Conseil général seront conditionnalisés à leur engagement à prévenir et lutter contre les discriminations. Les victimes ont également des difficultés à s'emparer de la loi et à porter plainte. Plusieurs actions viendront favoriser l'accès au droit. Avec cet engagement fort du Conseil général et les nombreux acteurs qui agissent déjà sur le territoire, je ne doute pas que la lutte contre les discriminations devienne très vite une cause commune en Essonne.

le chiffre

4 fois sur 5

un employeur préfère embaucher un candidat "d'origine hexagonale ancienne" plutôt qu'une personne d'origine maghrébine ou noire africaine.

(Source : enquête par testing du Bureau international du travail, 2007)

Homoparentalité : le combat continue

L'initiative a déjà fait couler beaucoup d'encre : le 17 octobre dernier, Jérôme Guedj, président du Conseil général de l'Essonne, a adressé un courrier à ses homologues des 99 autres départements français, en leur demandant de s'engager "en faveur de l'homoparentalité et de la lutte contre les discriminations en matière d'adoption". L'Essonne peut désormais compter sur ses premiers alliés dans ce combat lié à un débat de société : début novembre, trois départements avaient déjà signé la "charte d'engagement" jointe au courrier. Il s'agit de la Seine-Maritime, du Jura et du Pas-de-Calais, mais d'autres pourraient bientôt les imiter. Concrètement, les signataires s'engagent à "instruire les demandes d'agrément d'adoption sans discrimination, quel que soit le cadre familial dans lequel elles s'inscrivent" et à délivrer cet agrément "en fonction de l'intérêt de l'enfant accueilli (...) et en considérant que l'orientation sexuelle ne peut pas être un facteur discriminant". Sur ce terrain, l'Essonne fait déjà figure de pionnière : elle est en effet le premier département à avoir délivré un agrément d'adoption à une jeune lesbienne vivant en couple, en mai dernier.

“Questions d’Ados” a réponse à tout

Le 18 novembre dernier, Jérôme Guedj, le président du Conseil général, a lancé la distribution de “Questions d’Ados” au collège Diderot de Massy. Publié par le département, cet ouvrage complet et ludique sera distribué à tous les élèves de 4e de l’Essonne.

Installés en cercle, les 28 élèves de 4e du collège Diderot de Massy s’apprêtent à suivre un cours pas comme les autres. Ils participent en effet à leur 2e séance d’éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle. Ces animations de prévention proposées à toutes les classes de 4e de l’Essonne ont été mises en place, en 2002, par le Conseil général - via ses agents des centres de planification - et l’Inspection académique. Accompagnés de leur professeur de maths et de l’infirmière scolaire, les collégiens retrouvent, pour la deuxième fois depuis la rentrée, Éliane Bourdeaux et Sylvie Boujon. Cette fois-ci, la conseillère conjugale et familiale et l’infirmière du centre de planification* de Massy sont accompagnées par Jérôme Guedj. “Ancien” élève de Diderot, le président du Conseil général est venu pour distribuer à la classe le livre “Questions d’ados”, un nouveau support à ces sessions d’information: “Vous en avez la primeur. Il sera aussi distribué à tous vos camarades de 4e de l’Essonne. Ce livre que le Conseil général vous offre aborde la sexualité et bien d’autres sujets qui vous concernent. C’est important que vous ne vous sentiez pas seul face à certaines inquiétudes”, lance-t-il. De fait, “Questions d’Ados” évoque simplement et sans tabou les violences, l’amour, le corps qui change mais aussi la contraception... Autant de sujets qui, comme le souligne l’un d’eux, “sont gênants” mais à dédramatiser. Les textes sont directs et les illustrations font mouche. Les yeux rivés sur leur ouvrage, les ados le dévorent. “Vous le lirez en détail plus tard, annonce Éliane Bourdeaux. L’un d’entre vous veut-il aller en page 53 pour parcourir le paragraphe intitulé “Les mots qui font mal?” Les doigts se lèvent. Après la lecture, place au débat. D’abord gênés et timides, les élèves prennent vite de l’assurance. Les relations filles-garçons sont abordées. “Il y a la violence physique mais la violence verbale, elle blesse aussi”, souligne l’un d’eux. Puis, la conseillère conjugale et familiale propose un brainstorming sur les thèmes “Être amoureux” et “Amour”. Un volontaire note sur le tableau des mots jetés, en vrac, par les élèves. Parmi eux figurent “patience, jalousie, stress, désir, contraception”, mais surtout “première fois”. “En moyenne, elle se situe autour de 16 ans et demi. Et cela fait des décennies. Ce n’est pas pareil pour tous. Il faut avant tout se sentir prêt et en confiance. Surtout, il faut se protéger”, recommande Jérôme Guedj. “Oui, c’est pour ne pas avoir de bébé ni de maladie comme le Sida”, poursuit une élève. Éliane Bourdeaux profite de l’occasion pour délivrer quelques informations. “Vous pouvez vous procurer gratuitement des préservatifs à l’infirmerie du collège et dans les 27 centres de planif dont la liste et les horaires figurent dans les dernières pages de Questions d’Ados”. Avant de prendre congé, la conseillère conjugale et familiale propose un dernier “jeu” qui consiste à apprendre à mettre un préservatif sur un tube de plastique. Même si l’animation suscite des rires en cascades, les ados n’en perdent pas une miette... Et les messages de prévention passent. L’air de rien.

*Des équipements du Conseil général.

15 000
élèves de 4e vont recevoir “Questions d’Ados”, le livre du Conseil général

+ de 4 000
jeunes - de 20 ans, dont 700 ont 15 ans ou moins, consultent les centres de planification essonniens chaque année

+ d’infos sur **essonne.fr**
thématique éducation-jeunesse
téléchargez le livre “Questions d’Ados”
et retrouvez en vidéo son lancement

le mot de...

Claire-Lise Campion
Vice-présidente du Conseil général
en charge de l’enfance et des familles

“Depuis 2002, les services du Conseil général et l’Inspection académique travaillent en concertation pour coordonner les actions d’éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle dans les collèges. C’est un choix politique fort du département, que j’ai porté avec conviction. Le Conseil général forme spécialement ses agents des centres de planification et d’éducation familiale à ces interventions auprès des élèves de 4e qui ont lieu dans nos centres, dans les collèges ou à bord de l’info-bus qui sillonne le département. Elles s’appuieront désormais sur le livre “Questions d’Ados” que nous allons distribuer à tous les élèves de 4e. Généralement en pleine puberté, ils s’interrogent beaucoup et se confient trop rarement aux parents. Ces sessions sont là pour les informer et les accompagner. Ces rencontres avec les professionnel-le-s des centres de planif, les informent sur l’existence de ces structures qui sont à leur service.”

Ce qu’en pensent les collégiennes?

Johanna Porlon et Ingrid Ladrée,
élèves de 4e au collège Diderot de Massy

“Ces interventions sont vraiment intéressantes. Cela permet de savoir ce qu’on peut faire en cas d’urgence. Cela nous donne des conseils pratiques. On apprend vraiment des choses. Le livre qu’on nous a distribué va aussi beaucoup nous servir. En le feuilletant, j’ai trouvé qu’il était bien fait et complet. Les dessins sont sympa aussi .”

L'Essonne c'est vous

Joël Crouzet

Directeur général d'InnaVirVax, basée au Génopole d'Évry

Joël Crouzet est satisfait : en octobre dernier, InnaVirVax, la société qu'il a co-fondée et qu'il dirige a obtenu l'autorisation de mener des études cliniques pour un vaccin thérapeutique contre le sida. Pendant un an, 24 patients séropositifs vont être suivis dans deux hôpitaux parisiens où ils recevront trois injections successives. Ce vaccin, expérimenté positivement sur les animaux, est en cours de développement. Il pourrait agir chez les personnes déjà infectées par le VIH en protégeant leur système immunitaire des attaques du virus. Cette thérapie sera complémentaire des antirétroviraux et renforcera l'immunité des patients. "Les trithérapies sont le seul traitement mais les effets secondaires sont lourds. Si le vaccin fonctionne, les malades auront juste une ou deux injections à faire dans l'année ce qui pourrait réduire leur thérapie antirétrovirale." Ingénieur agronome de formation, Joël Crouzet, un homme calme et persévérant, a longtemps travaillé dans de grands groupes pharmaceutiques avant de se lancer dans l'aventure d'InnaVirVax, en 2008. Aujourd'hui, cette start'up de sept salariés est installée dans la pépinière d'entreprises du Génopole à Évry.

Bienvenu Mampouya

Animateur à l'association AIDES Juvisy-sur-Orge

Originaire du Congo, Bienvenu Mampouya est arrivé en France en 2001, à l'âge de 30 ans. Ici comme dans son pays d'origine, le jeune homme, dont un proche a été emporté par le sida, est choqué par le rejet fréquemment subi par les personnes vivant avec le VIH. D'où son engagement comme volontaire auprès de AIDES Essonne à Juvisy-sur-Orge. En 2006, l'association l'embauche comme animateur d'actions. Séances de prévention auprès des populations à risque (en particulier les migrants et les gays), accueil et écoute des personnes séropositives : ses missions sont multiples. L'objectif de AIDES est de vaincre le sida, d'ici 2040. Utopique ? "Non, répond Bienvenu. C'est ambitieux mais possible. D'abord, en rompant la chaîne de contamination puis par la "prévention combinée" qui associe prévention, dépistage et soins. Enfin, en misant sur la recherche. Les vaccins tels que celui développé par InnaVirVax, concourent aussi à cet objectif". Pour l'heure, au lendemain du 1er décembre, journée mondiale de lutte contre le sida, rappelons qu'en Essonne, 2200 personnes environ sont touchées par le virus. Et que le meilleur moyen pour s'en protéger reste le préservatif.

"Rendre l'art accessible au peuple"

Louis Molinari et Hervé Gouriou

Créateurs de la première artothèque de l'Essonne

Louis Molinari et Hervé Gouriou sont à l'origine de la première artothèque de l'Essonne qui a ouvert ses portes le 1er décembre dernier à Sainte-Geneviève-des-Bois. Ancien président de la Société des artistes de l'Hurepoix (SAH), Louis Molinari est un sculpteur de renommée internationale bien connu des Essonniens pour sa "Goutte d'eau", sculpture monumentale surplombant la terrasse de l'Agora à Évry. Son complice, Hervé Gouriou, est l'actuel président de la SAH. Ex-graphiste autodidacte et maire adjoint aux affaires culturelles de Sainte-Geneviève-des-Bois, de 1971 à 1983, il a été marqué par les valeurs de l'Éducation populaire. Amoureux de l'art, les deux Génofévains partagent un rêve commun : "Rendre l'art accessible au peuple."

Il y a trois ans, lorsque Hervé Gouriou succède à Louis Molinari à la présidence de la SAH, naît une idée singulière : créer une artothèque en Essonne, c'est-à-dire une bibliothèque dans laquelle les livres sont remplacés par des œuvres d'art. Les deux hommes commencent par constituer la collection en proposant aux 450 artistes de la SAH de participer au projet. 80 répondent favorablement. Le projet est lancé !

Peintures, sculptures, photographies, œuvres figuratives ou abstraites, aquarelles brodées de Ann Dunbar ou trompe-l'œil signés Jean-Pierre Chaillou... L'artothèque génofévaine propose des toiles ou des pièces originales (et non des lithographies et des esquisses, comme c'est la règle habituellement). Pour l'heure, l'artothèque compte 250 œuvres d'artistes de la SAH mais elle a vocation à en accueillir bien davantage. "Nous voulons couvrir le spectre le plus large possible de l'expression artistique", affirme Louis Molinari.

Le fonctionnement de l'artothèque est simple : contre un abonnement annuel de 45 ¤, tout Essonnien peut emprunter deux œuvres pour une durée de deux mois. Il s'acquitte de 10 ¤ supplémentaires par emprunt. Ces sommes couvrent le conditionnement, le transport et les assurances de l'œuvre. La gestion de l'artothèque repose entièrement sur le bénévolat et le soutien logistique de la mairie.

Louis Molinari et Hervé Gouriou veulent certes donner plus d'ampleur encore à leur projet, mais en tout cas, depuis décembre, leur rêve est devenu réalité. Tous les Essonniens peuvent désormais vivre au quotidien avec l'art dans leur salon !

01 69 25 91 40
www.s-a-h.fr

Une journée à la PMI d'Évry

Jour après jour, les 25 professionnel-le-s du centre de planification et d'éducation familiale (CPEF) et du centre de protection maternelle et infantile (PMI) de l'Agora d'Évry reçoivent jeunes filles, femmes, enfants, et parfois des garçons ! Ils offrent un accueil personnalisé et humain, anonyme et gratuit, et permettent à tous de recevoir des soins et d'être écoutés.

83%
des bébés essonniens sont vus par les professionnel-le-s des 62 centres de protection maternelle et infantile du Conseil général.

+ d'infos sur **essonne.fr** thématique santé-social rubrique enfance

9h

À l'accueil, Carole Schuler reçoit avec délicatesse une jeune fille de 15 ans. Après un court entretien, elle l'oriente vers le docteur Bart Thielemans, gynécologue-obstétricien. Avec lui, elle évoque son inquiétude liée à des rapports sexuels non protégés. Ce dernier l'écoute et l'informe sur la contraception et la prévention des IST (infections sexuellement transmissibles). "Il n'est pas rare que nous détections une grossesse lors de ce type de rendez-vous", explique-t-il. Dans ce cas, et à la demande de la patiente, le médecin peut être amené à orienter la personne vers un centre assurant l'IVG (interruption volontaire de grossesse). Début 2012, le centre de l'Agora d'Évry sera à même de proposer l'IVG médicamenteuse.

10h15

Conseillère conjugale et familiale, Nadine Renoux échange en toute confidentialité avec Charlotte*, 18 ans. Très émue, cette dernière lui parle de ses rapports familiaux tendus, notamment avec son beau-père. Une situation que rencontre régulièrement la professionnelle qui, ce jour-là, adresse la jeune fille à une assistante sociale.

11h30

Directrice de la structure, Christine Blanchot-Isola est aussi une sage-femme expérimentée. Elle reçoit aujourd'hui une femme enceinte de quatre mois, en situation complexe, car vivant seule. Christine Blanchot-Isola prend le temps pour l'écouter afin de faire le point sur ses difficultés. "Cet entretien, réalisé en début de grossesse, permet d'évoquer avec la femme ou le couple, les projets pour l'accouchement et la naissance", précise Christine Blanchot-Isola.

14h

Comme chaque jeudi, Valérie Raffalli et Anne-Sophie Meder, sages-femmes, accompagnées d'Isabelle Gaillon, puéricultrice et diététicienne, animent une séance de préparation à l'accouchement. Un moment à part pour Sirablan, 24 ans, enceinte de sept mois : "Nous faisons des étirements et des exercices de relaxation. Cela fait un bien énorme et c'est très agréable de se retrouver entre futures mamans."

15h15

À peine revenue d'un dépistage sensoriel dans une classe de moyenne section d'une école maternelle voisine, Céline Ear, médecin généraliste, enchaîne avec une consultation de pédiatrie. Aux petits soins avec un bébé de 18 mois, elle établit une évaluation du développement de l'enfant. Et conseille la maman à propos de l'alimentation et du sommeil du petit garçon. Elle termine la séance par un rappel du vaccin ROR (rougeole-oreillons-rubéole). Une petite piqûre et des pleurs vite dissipés !

16h

La salle d'attente de la PMI est bien remplie et animée par les cris des bébés. C'est maintenant l'heure de la pesée pour la petite Charline, cinq mois, accueillie par la puéricultrice, Carine Ben Meziane. "C'est très pratique de venir ici, explique dans un sourire Carole, la jeune maman. J'habite juste à côté : ça me simplifie la vie. L'accueil est chaleureux; le personnel vraiment bienveillant."

*Certains prénoms ont été changés.

Madiana, tout juste majeure, échange en toute confidentialité avec l'infirmière Juliette Guérineau à propos des différentes méthodes de contraception.

Le docteur Céline Ear réalise l'examen complet de la petite Keliana, deux ans, suivie depuis sa naissance à la PMI.

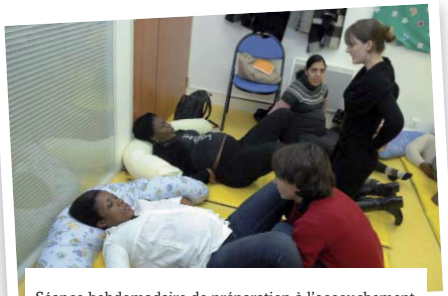

Séance hebdomadaire de préparation à l'accouchement. Une dizaine de femmes enceintes sont réunies autour des sages-femmes et de la puéricultrice, pour parler diététique et faire des exercices de relaxation.

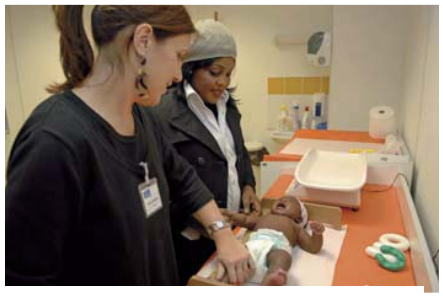

Tout petit bout de chou, Magdala, un mois, est mesurée par sa maman, Divine, sous le regard attentif de Carine Ben Meziane, l'une des trois puéricultrices de la structure.

Chiffres-clés (par an)

> 406 agents du département travaillent dans les 62 centres de protection maternelle et infantile dont 27 sont aussi des centres de planification
> Ces professionnels suivent 22 500 enfants en consultation médicale
> Ils réalisent + de 60 000 vaccins
> Ils assurent aussi le bilan de santé dans les écoles maternelles de 85% des enfants de 4 ans
> Gynécologues ou sages-femmes suivent 2 500 femmes enceintes
> Les professionnels des centres de planification reçoivent en consultation 11 000 Essonnien-ne-s dont 4 000 ont moins de 20 ans.

Pam91 Le bus de la mobilité

28 véhicules sont spécialement équipés pour transporter les personnes handicapées.

Aujourd'hui, Éric, large carrure et sourire chaleureux, récupère Sandrine, Denis et Pao à la sortie du travail pour les raccompagner chez eux. Conducteur-accompagnateur à Pam 91* depuis deux ans, il sillonne ainsi l'Île-de-France avec à son bord des Essonniens en situation de handicap (mental, psychique, physique, sensoriel) ou à mobilité réduite (personnes âgées ou en fauteuil roulant).

Créé en 2008 par le Conseil général de l'Essonne (en lien avec la Région et le Syndicat des transports d'Île-de-France), Pam 91 est un service public de transport collectif à la demande. "Chaque mois, près de 400 usagers font appel à Pam 91 pour des trajets réguliers ou occasionnels, afin de se rendre au travail, à des rendez-vous médicaux, pour des démarches administratives ou tout simplement pour aller au cinéma, au marché, voir de la famille, déjeuner au restaurant", détaille Annie Le Dastumer, directrice de FlexCité 91, filiale du groupe RATP, qui coordonne ce service. Pour rompre l'isolement qui accompagne parfois le manque de mobilité, Pam 91 organise également des sorties culturelles et ludiques (visite de musées, ateliers créatifs) pour ses usagers. "Ce métier est très enrichissant sur le plan humain. Il se crée une complicité avec les personnes qui montent à bord de notre véhicule" conclut Éric, juste avant d'emprunter un raccourci pour éviter les embouteillages du soir.

*Pam 91 est l'acronyme de Pour aider à la mobilité en Essonne.

le chiffre

400 Essonnien-ne-s en situation de handicap
se déplacent chaque mois grâce à Pam 91

Mode d'emploi

1 • Qui a droit à Pam 91 ?
Ce dispositif s'adresse aux Essonniens titulaires d'une carte d'invalidité supérieure ou égale à 80% ou d'une carte de stationnement pour personnes handicapées, ainsi qu'aux bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (Apa Gir 1 à 4).

2 • Comment ça marche ?
L'utilisation du service est soumise à une inscription préalable auprès de l'agence Pam 91, située à Courcouronnes.
Vous pouvez ensuite réserver jusqu'à 48 heures avant le déplacement au 0810 10 11 91 (numéro azur) ou au 01 60 87 85 80, par courriel à contact@pam91.info ou sur le site pam91.info
Un conducteur vient chercher l'usager à la date, heure et adresse convenues.
Sous certaines conditions, les passagers peuvent être accompagnés gratuitement par une personne valide, qui les assistera dans leurs déplacements.

3 • Quels sont les horaires ?
L'agence de réservation est ouverte de 7h à 20h.
Les trajets ont lieu entre 6h et minuit, tous les jours de l'année (sauf le 1er mai).

4 • Combien ça coûte ?
Les tarifs varient en fonction de la distance
> Moins de 15 km : 6,60 euros
> De 15 à 30 km : 9,90 euros
> De 30 à 50 km : 16,50 euros
> Plus de 50 km : 33 euros

Votre avis nous intéresse

Sandrine Delannoy, habitante de Corbeil-Essonnes, employée à l'Esat* des Ateliers de La Nacelle à Évry

Un véhicule aux couleurs de Pam 91 vient me chercher tous les matins pour aller au travail, avant de me ramener le soir à mon domicile. C'est un service très utile pour moi. J'en bénéficie depuis deux ans et, de ce fait, je connais bien certains chauffeurs avec lesquels je discute le temps du trajet. C'est sympa."

*Établissement et services d'aide par le travail.

Évry

Un handicafé **pour l'emploi**

Des "tables-bistrot", des chaises, du café, des viennoiseries... et de grands panneaux affichant CV et postes à pourvoir. Bienvenue à "l'Handicafé"* qui s'est tenu le 15 novembre dernier, à Évry, dans le cadre de la Semaine pour l'emploi des personnes handicapées. Cette 6e édition - la 3e dédiée exclusivement à la fonction publique - organisée par le Conseil général et l'Association départementale pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées (ADAPT) Essonne, a permis à plus de 60 demandeurs d'emploi en situation de handicap de rencontrer une vingtaine d'employeurs. Parmi eux, le Centre hospitalier Sud Francilien (CHSF), les villes d'Évry et de Ris-Orangis, la SNCF, La Poste ou encore l'Administration pénitentiaire. Du côté des candidats, "nous avons sélectionné les profils se rapprochant le plus des postes à pourvoir", explique Jean Lellouche, directeur adjoint de l'ADAPT Essonne. "Ce forum convivial est l'occasion de susciter une dynamique auprès des demandeurs d'emploi et de leur redonner confiance. L'insertion professionnelle des personnes handicapées est une volonté politique du département", indique Fabrice Magri de la direction des personnes âgées et handicapées du Conseil général. Parmi les candidats, Ambroise Rapson a envoyé 300 CV depuis le mois d'août, sans résultat : "Aujourd'hui, j'ai noué un bon contact avec La Poste qui cherche un guichetier à Évry". Les employeurs expriment aussi leur satisfaction. "À chaque Handicafé, je rencontre des personnes qui ont une formation solide", souligne Gisèle Hareau du CHSF qui a présélectionné ce matin cinq candidats. Selon l'ADAPT, environ un tiers des participants décroche un emploi à la suite d'un Handicafé.

personnes âgées

Suivez le guide…

Le guide 2011-2012 des établissements pour personnes âgées est sorti. Cette publication réalisée par le Conseil général recense les 150 structures d'accueil proposées à nos seniors, qu'il s'agisse de foyers-logements, de maisons de retraite, d'établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes ou d'accueil spécialisé pour les malades d'Alzheimer. Rappelons qu'en 2010, le département a consacré 100 millions d'euros à la prise en charge des personnes âgées, secteur qui relève de sa compétence.

+ d'infos au 01 60 91 66 59
et sur **essonne.fr** thématique santé-social
rubrique personnes âgées
retrouvez le guide qui est téléchargeable

Yerres

La Grange au Bois a fière allure !

La résidence pour personnes âgées La Grange au Bois a fait l'objet d'une importante rénovation cette année, financée à hauteur de **94 000 euros par le Conseil général.** Ce foyer-logement géré par le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville de Yerres compte 63 logements non médicalisés que les résidents aménagent comme ils veulent. Ils doivent cependant être autonomes.

essonne.fr

*xxxxxxxxxx

prévention santé

Des consultations infirmières **pour les plus démunis**

Fin 2009, l'équipe du Centre départemental de prévention santé (CDPS) d'Étampes a mis en place des consultations destinées à des Essonniens fragilisés par la vie. Un dispositif pertinent généralisé dans tous les CDPS de l'Essonne depuis janvier 2011.

Marie-José Troussey a 53 ans. Cette bénéficiaire du RSA vit maintenant dans un centre d'hébergement à Étampes où elle trouve conseils et accompagnement dans ses démarches d'insertion. Volontaire, cette Essonnienne revient de loin. Après avoir été expulsée de son logement, elle a vécu dans la rue pendant quelques mois. "Pour survivre, mon compagnon s'est retrouvé à voler. Il est en prison mais il sort dans peu de temps", précise-t-elle timidement. Suivie par une assistante sociale de la Maison départementale des solidarités (MDS) d'Étampes, Marie-José a été orientée vers le CDPS. Cette structure du Conseil général assure des missions de prévention santé comme la mise à jour gratuite des vaccins, le dépistage des infections sexuellement transmissibles et la lutte contre la tuberculose. Depuis le 2e semestre 2009, pour pallier le manque de suivi médical des plus démunis, des consultations infirmières de prévention leur sont proposées. Celles-ci sont dispensées par Angeline Villert et Stéphane Blanchard : "Les difficultés sociales amènent souvent des problèmes de santé qu'il ne faut pas négliger car ils peuvent être un frein à l'insertion, confie Stéphane Blanchard. On reçoit des SDF mais aussi des bénéficiaires du RSA ou des personnes en grande difficulté adressées par des associations, les CCAS, et les MDS ainsi que des jeunes orientés par les missions locales ou les club de prev'. **On leur fait prendre conscience que se soigner est aussi important que manger et se loger"**. Lors de ces consultations, l'infirmier remplit avec le bénéficiaire un questionnaire précis. A-t-il des antécédents familiaux ? Dispose-t-il d'un carnet de vaccination ? "On est à la croisée du social et du médical. Pendant notre rendez-vous qui dure souvent plus d'une heure, on évalue les besoins et on oriente vers les acteurs de santé qui pourront soigner." Une prise en charge globale, salvatrice pour Marie-José : "J'avais des problèmes de thyroïde, de vue, j'avais perdu beaucoup de poids. Et puis surtout, j'étais dépendante à l'alcool. J'ai demandé à suivre un traitement. M. Blanchard m'a orienté vers un médecin. Je suis abstinente depuis quatre mois. Grâce à la consultation, j'ai eu un déclic. Et ça va vraiment mieux." Un dispositif centré sur l'humain, particulièrement pertinent. À tel point que le Conseil général a décidé de généraliser ces consultations, en janvier dernier, aux 5 CDPS de l'Essonne... Un travail en réseau efficace. **"En moins d'un an, nous avons déjà réalisé 900 consultations infirmières de ce type. C'est un bon début", conclut Stéphane Blanchard.**

+ d'infos
sur **essonne.fr**
retrouvez la liste
des CDPS dans
la thématique
santé-social

Près de chez vous

Ollainville

Le Chemin Vert devient solidaire

Pour atteindre les 20% obligatoires de logements sociaux, la petite commune d'Ollainville, 4500 habitants, a mis le paquet au cours de ces dernières années. Après le lotissement de la Croix du Siège, de la rue des Primevères et du Petit Rué, la rue du Chemin Vert accueillera à son tour 17 nouveaux logements sociaux d'ici 2013. **Les travaux, qui doivent démarrer en mars 2012, ont été financés à plus de 190000 euros par le Conseil général**, dans le cadre de son soutien renforcé à la politique du logement social sur le département.

Étampes

2 000 m² au service des tout-petits et de leurs parents

Derrière ces murs bâtis aux couleurs des quatre saisons (photo), la Maison de la Petite Enfance d'Étampes, inaugurée début octobre, regroupe une crèche familiale de 120 places, une structure multi-accueil de 60 places, un relais assistantes maternelles, un centre de protection maternelle et infantile et un centre de planification familiale. 2000 m² au total, construits avec le soutien du Conseil général, afin de couvrir les besoins des familles étampoises en matière d'accueil de la petite enfance et de prévention-santé.

Brétigny-sur-Orge

Un éco-quartier à loyers modérés

Écologique mais aussi accessible à tous les revenus. En présentant l'éco-quartier Clause-Bois Badeau le 19 octobre dernier, le maire de Brétigny-sur-Orge, Bernard Decaux, a insisté sur "la mixité sociale" de ce quartier en cours de construction, mixité qu'il souhaite "la plus complète possible". À l'emplacement autrefois occupé par les établissements du grainetier Clause à proximité de la gare, le complexe abritera à terme 25 à 30% de logements sociaux, construits avec le soutien du Conseil général de l'Essonne. **Le département vient en effet d'attribuer une subvention de 415000 euros à un opérateur HLM pour la réalisation, d'ici fin 2012, de 45 logements sociaux** sur cette zone d'aménagement concerté (ZAC). Ces logements iront du 2 au 5 pièces et seront loués à des loyers compris entre 5,67 euros/m² et 6,37 euros/m². Trois d'entre eux seront attribués à des jeunes de moins de 30 ans ayant des ressources annuelles limitées, trois autres à des personnes handicapées ou âgées. Développement durable oblige, ces logements sont tous certifiés "habitat et environnement", "très haute performance énergétique" et chauffés au bois.

en direct du Conseil général

Bures-sur-Yvette

Rue Kastler : la voie est libre

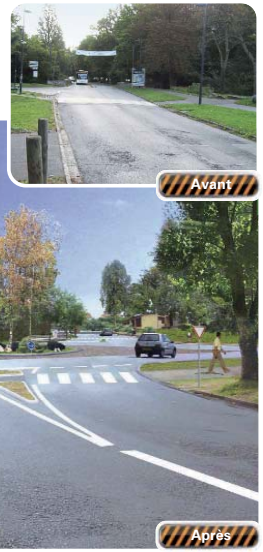

La rue Alfred Kastler, du nom du physicien alsacien prix Nobel en 1966, verra bien le jour à Bures-sur-Yvette. Le conseiller général du canton, David Ros, s'était engagé à faire "démarrer ce chantier de déviation de la RD95, tant attendu par les habitants, dès 2012 pour désengorger le centre-ville de Bures". Engagement confirmé fin octobre, lors d'une réunion publique à laquelle participaient David Ros, Pascal Fournier, le vice-président du Conseil général en charge des infrastructures routières, et le maire de Bures-sur-Yvette, Jean-François Vigier. "Le département maîtrise désormais le foncier nécessaire à la réalisation du projet, a déclaré Pascal Fournier. Les travaux, prévus pour durer trente mois, vont pouvoir démarrer à l'été 2012." Concrètement, la future voie, longue de 1,1 km, sera construite en deux phases : la première section consistera à réaménager la voie d'accès à la faculté Paris XI en route départementale ; la seconde empruntera la voie de desserte actuelle de l'hôpital d'Orsay, puis décrira une large boucle au travers du parc du Grand Mesnil. **Coût total du chantier : 8 millions d'euros.**

ESSONNE EXPRESS

En attendant la neige
L'hiver n'est pas encore là mais mieux vaut prévenir que guérir. Le Conseil général a attribué **25000 euros aux communes de Boutigny-sur-Essonne, Breuillet, Breux-Jouy, Chalou-Moulineux, Guigneville-sur-Essonne, Guillerval, Juvisy-sur-Orge, La Ferté-Alais, Roinville-sous-Dourdan, Saint-Chéron et Vaugrigneuse** pour qu'elles achètent ou remettent en état des lames de déneigement.

Encourager l'emploi autour d'Orly
Depuis 2005, le Pôle d'Orly fait l'objet d'une attention toute particulière des conseils généraux de l'Essonne et du Val-de-Marne. Pour renforcer son attractivité économique, il est au cœur d'un pacte régional pour l'emploi. Financé par les deux départements et la Région, ce pacte a permis la création, fin 2006, d'Orly International, une association accueillant les entreprises étrangères désireuses de s'implanter en Île-de-France. **Ce centre d'accueil, où sera implanté prochainement un pôle emploi, a été soutenu par le Conseil général cette année à hauteur de 150000 euros** pour que les Essonniens puissent pleinement profiter de l'implantation des entreprises étrangères en France.

Les subventions du Conseil général

AIDE AUX COMMUNES
• **Bruyères-le-Chatel > 200000 euros** pour créer des jardins familiaux chemin de Trévoix, réaménager la rue Tatin et réaliser des espaces de jeux pour enfants, place de la Cave aux fleurs.
• **Courcouronnes > 1240000 euros** pour construire un gymnase au stade du Lac qui remplacera l'actuel gymnase Jean Zay destiné à être détruit au profit de logements.
• **Guigneville-sur-Essonne > 125000 euros** pour réhabiliter la rue de Clercy et une partie de la rue de la Mothe. Ces aménagements comprennent notamment la réfection complète de la chaussée et la mise en place de deux ralentisseurs, l'installation d'un éclairage public doté de lampes à économie d'énergie, l'enfouissement des réseaux électriques...
• **Les Granges-le-Roi > 125000 euros** pour agrandir l'école communale Les Vergers en construisant deux bâtiments en bois qui accueilleront respectivement une salle de classe supplémentaire et une salle dédiée à l'activité sportive. Cette somme financera aussi l'enfouissement des réseaux d'éclairage public et la réfection des trottoirs rue d'Angerville, entre la rue Gillon et la rue de la Fontaine.

CULTURE
• **664000 euros** à des centres et pôles culturels pour leur fonctionnement. Parmi ces équipements, citons les centres culturels des Portes de l'Essonne et René Cassin de Dourdan, les théâtres de Brétigny, Corbeil-Essonnes et Étampes.

DÉCHETS
• **303800 euros** au Siredom (Syndicat pour la revalorisation et l'élimination des ordures ménagères) pour qu'il puisse acheter des composteurs qui seront distribués à 24000 foyers essonniens.

EMPLOI
• **40600 euros** à des associations et entreprises d'insertion qui favorisent le retour à l'emploi des Essonniens les plus démunis.

ENFANCE ET FAMILLE
• **Chilly-Mazarin > 114000 euros** à la commune pour qu'elle crée une crèche qui sera située Domaine du Château, dans l'avenue de Carlet.

LOGEMENT
• **519000 euros** à une société HLM pour construire à Brétigny-sur-Orge, 70 logements sociaux dont 59 font partie de la reconstruction hors site du quartier des Aunettes de Sainte-Geneviève-des-Bois.
• **233000 euros** à une société HLM pour construire, à Marcoussis, route de Briis, des logements sociaux.

PERSONNES ÂGÉES
• **164000 euros** à neuf associations qui assurent notamment du soutien à domicile, un accompagnement psychologique aux familles de malades d'Alzheimer... et au Centre communal d'action sociale de Savigny-sur-Orge qui va pouvoir acheter un véhicule dédié au transport de personnes âgées ou handicapées.
• **140000 euros** à la maison de retraite Maison Russe de Sainte-Geneviève-des-Bois pour la mise aux normes de son système de sécurité incendie.

essonne.fr

éducation

À l'ère des collèges **numériques**

Après les salles multimédias, les cours sur des tableaux numériques interactifs (photo) et la "Numériclé 91" - sorte de "cartable numérique" distribué à tous les élèves de 6e -, les collèges de l'Essonne se préparent à entrer dans une nouvelle ère : celle des environnements numériques de travail (ENT). L'Assemblée départementale vient de voter la mise en œuvre de ces portails éducatifs de services dans les 100 collèges publics du département à l'horizon 2014. À partir de n'importe quel ordinateur disposant d'une connexion Internet, élèves, parents, enseignants ou tout autre membre de la communauté éducative d'un établissement auront accès à une palette de services personnalisés : annuaire, ressources éducatives et pédagogiques, bureau virtuel, plateforme de publication, messagerie interne, agenda, notes, cahier de texte, dossier scolaire de l'élève. "Toutes les informations concernant un collège en particulier vont être additionnées dans une même base, détaille Patrice Sac, le vice-président du Conseil général chargé de l'éducation et des collèges. Selon que l'on soit élève, enseignant ou parent, on pourra accéder aux cours, aux cahiers de texte de la classe, aux relevés de notes et aux absences... C'est un outil de partage centralisé, sécurisé et authentifié." **Les premiers ENT seront installés dans 12 collèges pilotes à la rentrée 2012,** avant un "maillage" complet des établissements prévu deux ans plus tard. "Le but du département, c'est d'être 'just in time' en matière de numérique, ni en avance ni en retard", ajoute Patrice Sac. **Montant total de ces équipements, financés à 100% par le Conseil général : 4,62 millions d'euros.**

enseignement supérieur

Des stagiaires **en or**

Ils sont 32 à avoir reçu les honneurs cette année, lors de la cérémonie des Prix de Stages qui se tenait le 25 novembre à la Chambre de commerce et d'industrie de l'Essonne. 32 étudiants essonniens de BTS, récompensés pour un stage "particulièrement réussi" réalisé dans une entreprise au cours de l'année 2011. Les Prix, qui vont de 1000 à 2000 euros (38000 euros au total), sont attribués par le Conseil général sur la base de critères tels que "l'implication du stagiaire dans les missions qui lui ont été confiées", ses "apports à l'entreprise d'accueil" et une éventuelle proposition d'embauche à l'issue du stage.

+ d'infos sur **essonne.fr** retrouvez les portraits des 5 "Grands Prix" dans la thématique éducation-jeunesse et un reportage complet sur cette remise des prix dans notre prochain Mag de l'Essonne

essonne.fr

Près de chez vous

éducation

Le goût **du 7e art**

Ciné-goûters, ciné-croissants, ciné-philos ou ciné-clubs, mais aussi ateliers d'écriture de scénario ou de réalisation documentaire. Pour donner le goût du 7e art aux Essonniens, le Conseil général a accordé une subvention de 102500 euros à 12 "projets cinéma" portés par des associations, des lieux culturels ou des communes essonniennes en 2011/2012. Le département a aussi reconduit son soutien au dispositif national "Collège au cinéma" (70000 euros), qui vise à faire découvrir aux collégiens trois œuvres* du 7e art au cours de l'année scolaire.

*Au programme en 2011/2012 : "Mon Oncle" de Jacques Tati, "Abouna" de Mahamat Saleh Haroun et "Fantastic M. Fox" de Wes Anderson pour les 6e/5e ; "Fenêtre sur Cour" d'Alfred Hitchcock, "L'Enfance Nue" de Maurice Pialat et "Looking for Eric" de Ken Loach pour les 4e/3e.

cinéma

Les salles indépendantes **font leur révolution**

Finis les kilos de bobines à transporter et les pellicules argentiques ! L'une après l'autre, les 18 salles Art et Essai de l'Essonne troquent leur matériel de projection traditionnel contre des équipements numériques. Une révolution technologique indispensable à la survie de ces cinémas indépendants, que le Conseil général a souhaitée accompagner. "Six exploitations de moins de 3 écrans classées Art et Essai viennent de recevoir une aide du département, qui intègre les coûts d'équipement et les travaux d'installation du matériel numérique", annonce Michel Pouzol, vice-président en charge de la culture. **Montant total de cette subvention : près de 212000 euros**, répartis entre les salles Cinémassy, le Calypso à Viry-Chatillon, le Parterre à Dourdan, Lino Ventura à Athis-Mons, Varda à Juvisy-sur-Orge et L'Arcel à Corbeil-Essonnes.

Le cinéma L'Arcel à Corbeil-Essonnes a échappé de justesse à la fermeture cette année. Il bénéficie d'une aide du département pour se moderniser.

Jérôme Guedj, président du Conseil général, entouré de Jérôme Cauët, conseiller général de Montlhéry (à gauche) et du maire de Linas François Pelletant (à droite).

Linas

Des subventions **pour rénover le gymnase**

Partenaire des communes, le Conseil général les aide à construire des infrastructures et des équipements. Ce soutien s'intègre dans le cadre des contrats départementaux communaux. Le 22 novembre, le président du Conseil général Jérôme Guedj a signé avec le maire de Linas, François Pelletant, en présence de Jérôme Cauët, conseiller général de Montlhéry, un contrat départemental communal, financé à hauteur de **360000 euros** par le département. Cette subvention est destinée à la rénovation du gymnase du Cosom, situé rue de Carcassonne. Les travaux déjà engagés par la ville pourront donc être payés. Contrairement à ce que déclarait le maire de Linas début novembre, le Conseil général a instruit ce dossier dans les temps. La commune pourra donc obtenir ses financements comme il est prévu dans ce type de partenariat.

Expression des groupes politiques

GROUPE UPE

Appel à la raison

La dette était jusqu'alors la dernière préoccupation des politiques comme des électeurs. La crise financière entraîne dans son sillage l'effondrement économique de la Grèce et l'entrée en zone de risque d'une partie de l'Union Européenne. Les taux d'intérêts qui augmentent, cela signifie que l'argent emprunté, remboursable chaque année, coûte plus cher et réduit d'autant les capacités financières de l'État et des collectivités.

Depuis plus de 10 ans, la dette du Conseil Général n'a cessé d'augmenter, passant de 374 M€ en 2003 à 804 M€ fin 2010. Il faudra un jour inverser cette tendance, sinon le Conseil Général devra renoncer à certaines de ses politiques les plus fondamentales. Au moment où se prépare le budget 2012, il serait bon pour les Essonniens que la Majorité entende cet appel.

GROUPE UMPA

D.O.B : plus de responsabilité, moins de démagogie !

Le D.O.B : Débat d'Orientation Budgétaire aura lieu ce 12 décembre. Marquant la première étape de la construction du budget, cet exercice est régulièrement trusté par les prises de positions politiciennes de la majorité socialiste du département : désengagement de l'État, non compensation des compétences... sont les plaintes qui servaient jusqu'à lors à justifier la taxation continue des Essonniens.

Si nous avions espéré que l'alternance à gauche soit propice à un changement de ton, les récentes prises de positions militantes du Président dans le Mag de l'Essonne nous laissent penser qu'il n'en sera rien. Le D.O.B risque fort d'être le théâtre de toutes les tartufferies ! Pourtant, cette année les excuses sont plus difficiles à trouver. D'une part parce que le Conseil constitutionnel, saisi par le Conseil général, a indiqué que les transferts de compétences (RSA, APA, PCH) ont été justement compensés : n'en déplaise à la majorité, le débat est clos ! D'autre part parce que le Gouvernement s'est engagé à maintenir un niveau de dotations versées aux collectivités jusqu'en 2014 : 55 milliards d'euros, même si d'autre part, il a inscrit une diminution de 200 M € du budget des collectivités pour contribuer à l'effort national de rigueur qu'il s'est imposé ! Une grande partie des ressources et des charges de la collectivité sont connues, Il est temps de proposer un plan d'actions ambitieux pour l'Essonne !

POCL : l'Essonne mobilisée

Nous nous félicitons du consensus trouvé avec la Majorité départementale sur le projet de ligne à grande vitesse POCL. Son tracé ne peut fendre les espaces protégés et terres agricoles du Gâtinais Français. Aux côtés de nos collègues, nous demandons à R.F.F que de nouvelles études soient diligentées pour éviter le PNR ou, à tout le moins, privilégier un tracé longeant la ligne C du RER. La réunion publique de Mennecy a montré un assentiment global des acteurs locaux autour de ces préoccupations ainsi qu'une forte demande d'articulation entre les infrastructures POCL et RER en vue de l'amélioration du service. L'Essonne ne peut continuellement subir les grandes décisions d'aménagement ! Il faut maintenant s'interroger sur le financement, car à ce jour les crédits nécessaires à la réalisation de cette LGV sont ni connus, ni trouvés. Nous rappelons ainsi notre détermination à ce que les nouveaux projets (Grand Paris, POCL) nécessaires à l'aménagement de notre territoire ne se fassent pas au détriment des transports en commun existants.

LES GROUPES POLITIQUES DE L'OPPOSITION DÉPARTEMENTALE

Groupe UPE (Union pour l'Essonne) : D. Fontenaille, T. Joly, N. Lamoth, N. Schœttl. Tél. : 01 60 91 90 62
Groupe UMPA (Union pour un mouvement populaire et apparentés) : M. Bournat, J.-J. Boussaingault, G. Crosnier, J.-P. Delaunay, M. Duranton, D. Écharoux, F. Fernandez De Ruidiaz, F. Fuseau, P. Imbert, E. Mehlhorn, C. Parâtre, J. Perthuis.
Tél. : 01 60 91 90 52/53

essonne.fr

GROUPE SOCIALISTE, ÉCOLOGISTE ET RÉPUBLICAIN

Rigueur / Austérité, la droite joue sur les maux

"La rigueur pour éviter la faillite". Voici les mots utilisés par François Fillon pour justifier le second plan de rigueur de 7 milliards d'euros rendu public le 7 novembre dernier. Différentes mesures composent ce plan de rigueur qui, comme l'a laissé entendre le 1er Ministre, est celui de la dernière chance. On peut citer, entre autres, la réduction de certaines niches fiscales, l'avancement d'un an du départ à la retraire à 62 ans, l'économie de 700 millions d'euros dans le secteur de la santé au titre de la maîtrise des dépenses de la sécurité sociale, la hausse de la TVA à taux réduit de 5,5 à 7%, la baisse de la revalorisation des prestations sociales pour 2012.

L'ensemble des élu-e-s de droite s'enorgueillit du courage du gouvernement qui, à six mois des Présidentielles, ose selon eux mettre à mal, pour le bien du pays, une cote de popularité pourtant déjà largement émoussé. **Mais force est de constater que les décisions qui ont été prises sont teintées d'injustice et d'iniquité.** En période de crise, un signe fort aurait été de faire participer les plus riches à "l'effort national" tant vanté par Nicolas Sarkozy. Or, l'ISF et les salaires des ministres vont être gelés. Ce plan frise l'insulte à l'ensemble du peuple français.

D'autre part, si le chef de l'État se désintéresse tant de sa réélection, pourquoi ne pas avoir inscrit ces mesures dans le premier plan d'austérité énoncé en août ?

Nicolas Sarkozy et son gouvernement ont posé la dernière pierre d'une politique qu'ils pratiquent depuis bientôt cinq ans : celle qui consiste en un "bricolage" constant, nourrit d'ajustements contextuels, sans vision, sinon celle du court-termisme, sans projet de société.

L'Essonne, comme toutes les collectivités locales est une nouvelle fois victime d'une politique d'asphyxie financière menée par le gouvernement, alors même que celui-ci a laissé s'accroître le déficit public depuis 2007 jusqu'à un niveau historique.

Nos dépenses doivent faire face au désengagement progressif de l'État, qui a gelé il y a deux ans ses dotations alors que dans le même temps les dépenses sociales tels que le RSA ou l'APA (Allocation personnalisée d'autonomie versée aux personnes âgées) augmentent considérablement en ces temps de crise. Malgré cela, notre département est régulièrement reconnu par la Chambre Régionale des Comptes pour sa gestion exemplaire.

Ainsi, dans ce contexte contraint, face à un État mauvais payeur, nous continuerons à œuvrer, à vos côtés, pour des politiques sociales justes et renforcées.

groupeser91.fr

GROUPE FRONT DE GAUCHE

La Bourse ou la vie ?!?

Incroyable opération de "bourrage des crânes" que celle à laquelle se livrent les dirigeants français et européens. À force de vivre au-dessus de nos moyens, nous serions au bord de la banqueroute. Qu'il soit matraqué à longueur d'antennes ne fait pas de ce mensonge une vérité. D'abord, parce que cette dette n'équivaut qu'à 12% des richesses créées en France pendant sa période de remboursement. Ensuite, parce qu'il est possible de la réduire sans faire payer les populations, ni casser les collectivités locales et les services publics. Quand les banques empruntent à la BCE à 1% pour prêter aux États avec des taux allant jusqu'à 15% d'intérêt, quand les groupes du CAC 40 engrangent 47 milliards de bénéfice au 1er semestre (+ 7,4% sur 2010 !), les moyens existent bien pour faire autrement. "Plus le mensonge est gros, plus il passe" dit le proverbe. Faisons-le mentir !

LES GROUPES POLITIQUES DE LA MAJORITÉ DU CONSEIL GÉNÉRAL

Groupe Socialiste, Écologiste et Républicain : M. Berson, G. Bonneau, C. Buffone, C-L. Campion, J. Cauët, E. Chaufour, F. Chouat, R. Colas, C. Da Silva, E. Fournier, P. Fournier, G. Funès, J. Guedj, G. Hérault, D. Hoeltgen, T. Mandon, M. Olivier, F. Petitta, M. Pouzol, C. Robillard, D. Ros, P. Sac. Tél. : 01 60 91 90 71
Groupe Front de gauche : P. da Silva, B. Piriou, M. Rauze, C. Vazquez. Tél. : 01 60 91 90 67

Avec le Conseil général
et le microcrédit personnel,

Madeleine y voit

plus clair !

« Changer de lunettes...
Pour moi, c'est indispensable ! »

Le microcrédit personnel
le mini-prêt qui vous
aide à rebondir

Renseignements
01 44 61 65 55

Caisse des Dépôts
Crédit Municipal de Paris
Essonne LE CONSEIL GÉNÉRAL

À l'affiche

38 La relève du XV de France à Marcoussis

33

Tchekhov revisité au Théâtre de l'Agora d'Évry

34 "Le barbier de Séville" chante à Massy

▸ Massy

La musique par-delà les frontières

En résidence au centre culturel Paul Bailliart de Massy, le groupe Kouyaté & Neerman produit une musique cool, mêlant percussions traditionnelles et vibrations ultramodernes.

Le premier a grandi en Afrique dans une famille de griots au son du balafon. Lansine Kouyaté maîtrise avec tant de grâce les lamelles de bois de l'instrument que, à dix ans, il rejoint l'Ensemble national du Mali, devenant l'un des plus grands émissaires de la musique mandingue. Le second, David Neerman, nourri à la musique classique qu'écoutaient ses parents franco-irlandais, est passé de la flûte traversière à la batterie avant de se prendre de passion pour les sonorités métalliques du vibraphone. Leurs chemins se croisent en France, il y a huit ans. Lorsque les notes des ancestrales percussions de Lansiné Kouyaté s'entremêlent aux vibrations modernes de David Neerman, ils pressentent qu'une longue route s'ouvre à eux. **Leur aventure musicale les a conduits, le temps d'une résidence de création, dans l'éclectique salle de spectacle Paul B** où ils ont pu répéter leur concert, accompagné d'un batteur et d'un contrebassiste. "C'est une réelle chance de pouvoir ainsi travailler le son et les lumières grâce à une équipe technique accueillante", confie le groupe. Un séjour essonnien soutenu par le département via une aide à la création et à la diffusion attribuée pour la qualité du travail des deux artistes. Kouyaté et Neerman partiront ensuite - à l'invitation de Paul B - à travers l'Essonne présenter leur deuxième album "Skycrapers and Deities", pour "Gratte-ciel et Divinités". **Un titre évocateur de leurs univers que tout oppose et tout rassemble : le primitif et le contemporain, le matériel et le spirituel.**

01 69 75 12 80
paul-b.fr

Ce qu'en pense...

Christian Maugein, directeur de Paul B à Massy

J'avais programmé Kouyaté & Neerman au festival "Les Primeurs de Massy" en 2008. J'ai eu un réel coup de cœur tellement leur projet est novateur. C'est une musique complexe dans son écriture et, pourtant, accessible à tous. Dans le cadre de leur résidence, ils donnent plusieurs concerts hors les murs dans des lieux insolites : au Silo, un ancien moulin situé à Méréville le 15 décembre, dans une boîte de nuit désaffectée à Arpajon le 5 février, ou encore dans des appartements. Des ateliers avec la classe de percussions du conservatoire de Massy sont également prévus. Ils reviendront dans nos murs pour un concert le 3 avril. Accueillir ainsi des artistes en résidence est essentiel pour la vie de Paul B, qui se veut non seulement lieu de diffusion mais aussi espace de création."

essonne.fr

ESSONNE EXPRESS

HUMOUR

• **14 DÉCEMBRE**
Christelle Chollet (humour et chanson)
Longjumeau / théâtre
01 69 09 09 09
• **7 JANVIER**
Escroc thérapie
Palaiseau / théâtre de la mare au diable
01 69 31 59 95

MUSIQUE

• **9 DÉCEMBRE**
Mademoiselle K (chanson)
Ris-Orangis / Le Plan
01 69 02 09 19
Irma (groove)
Tigery / Le Silo
01 69 89 88 00
• **10 DÉCEMBRE**
Yom & the Wonder rabbis (klezmer électrique)
Massy / Paul B.
01 69 75 12 80
Uk dub school 2 (dub)
Ris-Orangis / Le Plan
01 69 02 09 19
• **13 DÉCEMBRE**
Bass N'Goni, le concert (jazz et trad. malienne)
Évry / théâtre de l'Agora
01 60 91 65 65
• **15 DÉCEMBRE**
Demain j'arrête (chanson)
Palaiseau / théâtre des 3 vallées
01 60 14 29 32
• **16 DÉCEMBRE**
Zazie (chanson)
Longjumeau / théâtre
01 69 09 09 09
• **17 DÉCEMBRE**
Stef reb & the Killa big-rock
Corbeil-Essonnes / MJC Fernand Léger
01 64 96 27 69
• **18 DÉCEMBRE**
Danko Jones / rock
Ris-Orangis / Le Plan
01 69 02 09 19
• **6 JANVIER**
Julien Clerc symphonique
Évry / Arènes de l'Agora
01 69 02 72 77

THÉÂTRE

• **9 DÉCEMBRE**
Du fond des gorges
Brétigny-sur-Orge / théâtre
01 60 85 20 85
• **10 DÉCEMBRE**
Le malade imaginaire
Athis-Mons / salle Ventura
01 69 57 81 10

▸ cinéma

Sur les routes du succès

C'est son deuxième film. Et sûrement pas le dernier. Avec "Sur la route du paradis", Uda Benyamina vient de décrocher le prix spécial du jury au festival du court-métrage méditerranéen de Tanger. Une consécration pour cette Essonnienne qui a fondé en 2006 l'association "Mille Visages", implantée à Viry-Chatillon, destinée à démocratiser le cinéma en proposant une éducation à l'image ainsi que des formations. "On a écrit le scénario avec Malik Rumeau, confie l'intéressée. On avait du mal. Grâce à l'appui du Conseil général, on a bénéficié d'un accompagnement pendant un an et demi d'un scénariste de l'association emergence. Nous avons ainsi réussi à obtenir l'aide sélective du CNC*". Dans ce film - produit par Marc-Benoît Créancier - , qui sera projeté en Essonne l'année prochaine, la réalisatrice dénonce les conditions de vie indignes des sans-papiers. Sur fond d'histoires d'amour...

*Centre national du cinéma et de l'image animé.

▸ Évry

Dans l'univers fantasmagorique de Tchekhov

Comédien, clown, metteur en scène, Daniele Finzi Pasca est un faiseur d'images doublé d'un homme de théâtre exceptionnel. Avec sa troupe de clowns, acrobates, musiciens et comédiens, cet artiste débarque, les 4 et 5 janvier au Théâtre de l'Agora, afin de présenter sa toute dernière œuvre : "Donka - Lettre à Tchekhov"*. Un hommage tout en poésie au grand dramaturge russe. D'un numéro de trapèze superposé à un autre de jonglerie, d'un solo d'accordéon à un numéro de claquette sur une fausse plaque de glace, la vie de Tchekhov se déploie, tel un livre qu'on effeuille. La beauté des tableaux se succède, portée par des jeux de lumières et d'ombres chinoises. Essentiellement visuelle, cette œuvre entraîne le spectateur dans ses propres rêves.

01 60 91 65 65
theatreagora.com

*En collaboration avec le centre culturel Robert Desnos de Ris-Orangis.

▸ Étréchy

Bestiaire musical

De Brassens à Baudelaire en passant par Debussy... Ces artistes ont pour dénominateur commun d'avoir été inspirés par les animaux. Un bestiaire à l'honneur dans "La ronde des animaux". Drôle, féerique et poétique, ce spectacle relève le pari de faire découvrir aux petits de 3 ans ces classiques de notre patrimoine culturel. Sur scène, une comédienne, une soprano et un pianiste donnent le la. Le 11 décembre à l'espace Jean Monnet.

01 60 80 24 46

▸ école départementale de théâtre

Changement de décor

"Un cocon ouvert sur le monde". C'est ainsi que Céline, élève en 2e année, décrit le nouveau décor champêtre de l'École départementale de théâtre (EDT) de l'Essonne. Installée à Corbeil-Essonnes depuis 2004, l'EDT 91 a trouvé refuge à la Ferme du Bois Briard, à Courcouronnes, en juillet dernier. Une transhumance rendue possible grâce à la Communauté d'agglomération Évry Centre Essonne, au partenariat avec le Théâtre de l'Agora et le Conservatoire à rayonnement départemental d'Évry ainsi qu'au soutien financier du Conseil général. "Juste à temps pour préparer la rentrée", souffle l'administratrice, Nathalie Istas. Le nouveau décor? Un vaste et chaleureux espace de vie, une bibliothèque abritant pas moins de 5 000 livres (pièces de théâtre et ouvrages théoriques), deux salles de répétition et une spacieuse salle de cours, qui devrait bientôt ouvrir ses portes au public une fois finalisés les derniers aménagements techniques (son et lumière...). **"Au carrefour de la ville et de la campagne, c'est un lieu formidable pour abriter une école atypique comme la nôtre, véritable espace de rencontres",** confie le directeur, Christian Jehanin. Des rencontres entre professionnels et amateurs, notamment. En deux ans, l'équipe de l'EDT va ainsi former une trentaine de jeunes de 18 à 25 ans au métier de comédien, dans le cadre du cycle d'Enseignement professionnel initial de théâtre. Également au programme : des cours du soir et des stages ouverts à tous sur le clown, les masques ou encore le maquillage.

01 60 78 49 33
edt91.com

▸ Massy

Un opéra bouillonnant

Les 9 et 11 décembre, l'Opéra de Massy présente "Il barbiere di Siviglia". Cette œuvre de Beaumarchais mise en musique par Rossini, quarante ans après sa création, est mise en scène par Frédéric Bélier-Garcia. Son parti pris ? Rester fidèle à l'esprit du compositeur italien. Et à sa légèreté. "Le Barbier de Séville n'ignore pas les cruautés de la vie, de l'argent, du cœur, mais quelle que soit la tristesse qu'on cherche à exprimer, elle peut se dire joyeusement par la musique" indique-t-il. Dans cet opéra jubilatoire au rythme effréné, défilent des personnages hauts en couleurs qui servent merveilleusement bien la folie musicale de Rossini. Des airs légendaires interprétés par l'orchestre de Massy, qui signe là son premier opéra de la saison, dirigé par Dominique Rouits.

01 60 13 13 13
opera-massy.com

▸ Corbeil-Essonnes

Humour en Seine

Aider de jeunes humoristes à sortir du lot. C'est le principe du tremplin Humour en Seine* qui se déroule le 9 mars prochain. Envie d'y participer ? **Vous avez jusqu'au 31 décembre** pour envoyer à la MJC de Corbeil votre maquette vidéo ou votre lien vidéo. À l'issue de ce tremplin, le vainqueur aura le privilège de se produire en première partie de Gaspard Proust, au théâtre de Corbeil-Essonnes le 7 avril.

*Proposé par la Moche Production, la MJC Fernand Léger et le théâtre de Corbeil-Essonnes.

01 64 96 27 69
Bulletin d'inscription et règlement sur **mjccorbeil.com** et **theatre-corbeil-essonnes.fr**

ESSONNE EXPRESS

• 10 DÉCEMBRE
La botte secrète de Don Juan
Courcouronnes
salle Claude Nougaro
01 69 36 66 23
Grossesses nerveuses
Itteville / espace
Georges Brassens
01 64 85 09 27
Noces
Ste-Geneviève-des-Bois
salle Gérard Philipe
01 69 25 17 36
De profundis
Verrières-le-Buisson
Le Colombier
01 69 53 10 36
La fille à la trompette
Villemoisson-sur-Orge
Le Ludion
01 69 51 20 29
• 11 DÉCEMBRE
Boire, fumer et conduire vite
Longjumeau / théâtre
01 69 09 09 09
• 15 ET 16 DÉCEMBRE
Hamlet
Évry / théâtre de l'Agora
01 60 91 65 65
• 16 DÉCEMBRE
La folie Sganarelle
Dourdan / centre culturel
René Cassin
01 64 59 52 31
Grand écart
Massy / opéra
01 60 13 13 13
• 17 DÉCEMBRE
Colombe
Corbeil-Essonnes / théâtre
01 69 22 56 19
• 5 AU 7 JANVIER
Out of the dark (théâtre en anglais)
Palaiseau / théâtre
des 3 vallées
01 60 14 29 32
• 7 JANVIER
Le clan des divorcées
Brunoy / théâtre
de la vallée de l'Yerres
01 69 12 24 50

DANSE

• 15 DÉCEMBRE
Anna Karénine, par le ballet de Saint-Pétersbourg
Massy / opéra
01 60 13 13 13

JEUNE PUBLIC

• 9 DÉCEMBRE
L'Avare (théâtre de marionnettes)
Étampes / théâtre
01 69 92 69 07

▸ Juvisy-sur-Orge

Recherche d'identité

Se réinventer sans cesse quitte à franchement dérouter. Tel est le choix artistique des Frères Kazamaroffs. Alors que cette compagnie nous avait habitués à des spectacles poétiques mêlant nouveau cirque et arts de la rue, voilà qu'elle se lance dans la conférence-spectacle. Dans "Les mémoires du chapeau qui grince", la famille Kazamaroffs recherche ses ancêtres. Cette quête identitaire conduit Dimitri et Tania, de la Serbie à la Sibérie. Un voyage au long cours riche en rencontres puisque les deux protagonistes s'installent au cœur des villages pour y jouer leur pièce. La conférence-spectacle présente donc ce périple, photos mais aussi documents historiques, mélangeant récits réels et imaginaires, petits films et objets à l'appui. Autant de souvenirs qui nourrissent cette création **à découvrir du 5 au 8 janvier au théâtre Jean Dasté.**

01 69 57 81 10
centreculturelccpe.fr

▸ La Norville

La beauté du geste

Rendre visible l'acte de création. Et transformer les danseurs en artisans du geste. Voilà l'ambition de Rosalind Crisp, artiste en résidence partagée à La Norville et à l'Atelier de Paris-Carolyn Carlson. Depuis 2005, cette chorégraphe mène une recherche sur le mouvement dansé nommé d a n s e. Toujours tenu en éveil, le danseur développe une écoute fine de ce qu'il compose dans l'instant, lui permettant d'aller au-delà des contraintes et de jouer avec elles. Après "No one will tell us" interprété en décembre dernier à la salle Pablo Picasso, **Rosalind Crisp présente "≠ espèces" le 10 décembre prochain.** Dans cette dernière création du projet d a n s e, des territoires communs naissent de combinaisons de contraintes, où se retrouvent les danseurs, comme une ménagerie.

01 64 90 93 72

▸ Tigery

Irma enchante la soul

Une voix puissante, des chansons fortes et une envie d'en découdre avec la vie. Vous n'échapperez pas à la tornade Irma. Établie à Paris depuis 2003, cette Camerounaise a été lancée par les internautes de My Major Company, avant de partir aux États-Unis enregistrer son premier opus. À son retour, elle décide de tout reprendre seule. "Letter to the Lord" sort et cartonne. Depuis, c'est sur scène qu'Irma dévoile l'étendue de son talent.
À voir le 9 décembre au Silo.

01 69 89 88 00
senart-essonne.com

Sport et loisirs

▸ rugby

L'Ovalie **au féminin**

En Essonne, la passion du rugby se vit aussi au féminin. Et avec talent, à l'image de trois clubs - Marcoussis, Massy et Sainte-Geneviève-des-Bois - qui ont enregistré de bons résultats la saison dernière.

Le rugby, un sport de macho? Allons donc! "Le rugby féminin a toute sa légitimité", déclare Vincent Dupond, président du club de Massy, champion de France féminine en 2000. "Tout le monde a sa place dans ce sport", confirme Alain Collas, son homologue de Sainte-Geneviève-des-Bois, dont la section féminine a terminé à la troisième place de fédérale 2 la saison dernière. Quant à Jean-Charles Mascetti, président de l'entente sportive Marcoussis-Limours rugby, il défend avec verve le jeu des 40 licenciées du club et des "Limardantes", l'équipe 1 qui vient de monter en fédérale 2: "Elles proposent un jeu plus technique que physique."
Faut-il y voir un "effet Coupe du monde"? À Marcoussis (photo) notamment, le nombre de "rugby women" est en augmentation. Les femmes viennent désormais de tous horizons pour se retrouver autour d'un cocktail mêlant convivialité, solidarité et esprit de compétition, bref, les valeurs de l'ovalie. Avec plusieurs entraînements hebdomadaires et un match officiel le dimanche, elles n'ont rien à envier à leurs homologues masculins: "Notre réputation n'est plus à faire, y compris en ce qui concerne nos troisièmes mi-temps", s'amuse Jean-Charles Mascetti. D'un point de vue purement sportif, les trois équipes essonniennes affichent l'ambition de réaliser une saison au moins aussi performante que la précédente.

▸ judo

Les Chiroquois vice-champions d'Europe

Les judokas du JC Chilly-Mazarin Morangis ont créé la surprise en rentrant d'Antalya (Turquie), où se déroulait la Coupe d'Europe des clubs, avec chacun une médaille d'argent autour du cou. "On est vice-champions d'Europe, c'est extraordinaire", s'est enthousiasmé leur directeur technique, Alexis Landais, à leur retour sur le sol français. Et tant pis pour la défaite en finale face à un autre club français, le Levallois FC, porté par le phénomène Teddy Riner. Auparavant, ces Chiroquois "archimotivés" au dire de leur entraîneur étaient venus à bout des Croates de Dubrovnik, des Turcs du Koaceli BSB Sport et... de leurs voisins essonniens du Sainte-Geneviève Sports, en demi-finale. Le SGS termine lui à la 5e place, après avoir connu une belle frayeur avec David Larose, victime d'un KO impressionnant. Plus de peur que de mal fort heureusement, puisque le n° 1 Français des - 66 kg, en course pour les J.O. de Londres, a pu reprendre le chemin des tatamis après dix jours de repos.

essonne.fr

ESSONNE EXPRESS

• **10 DÉCEMBRE**
Le tour du monde en 80 jours (spectacle, à partir de 5 ans)
Paray-Vieille-Poste
L'Avant scène
01 60 48 80 60
• **11 DÉCEMBRE**
Le Prince tigre (ombres et lumières, à partir de 3 ans)
Corbeil-Essonnes / théâtre
01 69 22 56 19
• **14 DÉCEMBRE**
Princesses oubliées ou inconnues (chanson, à partir de 5 ans)
Massy / Paul B.
01 69 75 12 80
• **16 DÉCEMBRE**
Noël à travers le monde (contes, à partir de 4 ans)
Gif-sur-Yvette / MJC Cyrano
01 69 07 55 02
• **17 DÉCEMBRE**
Mon pantalon est décousu (théâtre musical, à partir de 8 ans)
Tigery / Le Silo
01 69 89 88 00
• **18 DÉCEMBRE**
Cabaret Grimm (théâtre, à partir de 5 ans)
Draveil / Théâtre municipal Donald Cardwell
01 69 40 94 90
Moi [j'étais où quand j'existais pas? (théâtre, à partir de 3 ans)
St-Germain-lès-Arpajon
espace Olympe de Gouges
01 69 26 14 15

SPECTACLE

• **10 DÉCEMBRE**
Pierre et Véra Chidyvar, chantent l'âme russe (cabaret)
Bures-sur-Yvette / centre culturel Marcel Pagnol
01 69 18 79 50
Le soir des monstres (art de la piste)
St-Michel-sur-Orge
espace Marcel Carné
01 69 04 98 33
• **13 DÉCEMBRE**
Rosa la rouge (spectacle musical)
Brétigny-sur-Orge / théâtre
01 60 85 20 85
• **17 ET 18 DÉCEMBRE**
L'homme aux six noms (hip-hop et rap)
Morsang-sur-Orge
théâtre de l'Arlequin
01 69 25 49 15
• **20 ET 21 DÉCEMBRE**
Foté Foré (cirque mandingue)
Corbeil-Essonnes / théâtre
01 69 22 56 19

▸ handibasket

Corbeil-Essonnes **dans le haut du panier**

En accédant cette saison à l'élite nationale, le club de handibasket de Corbeil-Essonnes a frappé un grand coup. Reportage au cœur d'une section de passionnés.

Les Bleus de Tony Parker, finalistes du dernier Euro de basket-ball, ne sont pas les seuls à avoir brillé cette saison. **L'équipe handibasket de Corbeil-Essonnes vient en effet d'accéder au cercle très fermé de la Nationale 1A, qui regroupe les dix meilleures équipes françaises.** Une grande satisfaction pour Joël Aupy, entraîneur du groupe: "Nous avons fait une très belle saison. C'est la preuve que le travail paie." À l'heure de l'entraînement (les mardis et jeudis soirs), les douze joueurs qui composent l'effectif de l'équipe A (sur un total de 40 licenciés) ne ménagent pas leurs efforts au gymnase Maurice Broguet. Sur le terrain, leur engagement est total et leur adresse, sous le panier, impressionnante. À voir les contacts et les appels de balle, on comprend vite que le niveau est très, très élevé! Car, même si les joueurs sont sanglés sur un fauteuil roulant, leur sport répond aux mêmes règles que celui de leurs homologues valides. "Le panier est à la même hauteur (3m05), les distances de shoot sont équivalentes", confirme Joël Aupy. Et le spectacle est également au rendez-vous à chaque match. Ce qui n'empêche pas le club, financé à hauteur de 23 500 euros par an par le Conseil général, de clairement jouer la carte de la convivialité, permettant aux joueurs de se retrouver en toute amitié, pour s'amuser, et se défouler. En bon capitaine, Ali Laghouiti n'oublie pas de rappeler les objectifs sportifs pour la saison en cours: "Se maintenir dans l'élite".

▸ Viry-Chatillon

Les Lacs accueillent **des étoiles**

Les meilleurs danseurs sur glace de France ont rendez-vous à la patinoire des Lacs de Viry-Chatillon les 10 et 11 décembre, pour le Trophée des Lacs 2011. Parmi eux, les champions de France en titre Lindsay Pousset et Louis Thauron (couples Novices) et Pauline Hemmeler (solo Espoirs), tous licenciés à l'Olympic Club de Danse de Viry-Chatillon, qui organise cette épreuve du Championnat national de danse sur glace. Entrée libre.

0603680394
ocdv.fr.gd

La relève **du XV de France**

Domaine de Bellejame, à Marcoussis. C'est ici, derrière un épais mur de pierre dissimulant un splendide parc de 20 hectares, et au sein d'équipements ultramodernes construits avec le soutien du Conseil général de l'Essonne, qu'est formée l'élite du rugby français. Reportage au CNR sur ces jeunes du Pôle France.

Ils sont 29 cette année. 29 joueurs âgés de 18 à 19 ans, détectés dans tous les Pôles Espoirs du pays pour intégrer le Pôle France, au Centre national de rugby (CNR) à Marcoussis. Pendant un an, ils vont suivre un "parcours d'excellence sportive" de la Fédération française de rugby. Parmi eux, les joueurs du XV de France de demain. Et peut-être, de futurs vice-champions du monde...

En ce début de matinée, ce sont les livres et les cahiers qui sont de sortie. "Contrairement à ce qui se passe dans d'autres sports, les joueurs de rugby doivent suivre une formation scolaire jusqu'à l'âge de 22 ans, explique Alain Fior, le directeur des études du Pôle France. Nous avons donc mis en place tous les aménagements possibles - alternance, cours individuels ou en petits groupes, cours par correspondance... - pour que ces jeunes ne soient pas coupés de leur cursus pendant leur année au CNR." Un dispositif apprécié par les principaux intéressés, à l'image de Florian, joueur au Castres Olympique et qui prépare un diplôme d'ingénieur agronome : "Les études, c'est primordial. Bien sûr, si je suis ici, c'est que j'ai l'ambition d'atteindre le plus haut niveau. Mais je sais aussi qu'en rugby, tout peut s'arrêter très vite, à cause d'une blessure ou autre. Il faut donc assurer ses arrières." Thibaut, qui joue lui à Lyon, prépare de son côté le concours de kiné. Après des débuts un peu "éprouvants", il commence à bien "encaisser le rythme". Soit 4 heures d'entraînement par jour, moitié rugby, moitié "physique" (musculation ou course à pied), le tout encadré de deux heures de cours ou d'études, matin et soir.

À 10 h 30 justement, pas le temps de souffler. Sur le terrain, Florian, Thibaut et leurs camarades, en shorts et chaussures à crampons, ne semblent pas prêter attention à la température à peine positive. Seules comptent les instructions de leur entraîneur, Gérald Bastide, qui nous a livré les secrets de sa méthode en aparté : "On alterne les phases favorables, où on les encourage, et les périodes sous pression, qui imitent les conditions d'un match. Dès qu'ils dépassent le nombre de fautes techniques autorisées, on arrête l'entraînement." L'entraînement, qui reste la clé de la réussite. "Jean-Marc Doussain par exemple, qui est passé par le Pôle France, était un bon joueur mais il n'était pas le meilleur à son arrivée ici, se souvient Gérald Bastide. Mais il su s'entraîner avec ténacité, jour après jour." Résultat : à tout juste 20 ans, il vient de jouer la finale de la Coupe du monde contre les All Blacks. Un modèle à suivre pour la promo 2011/2012 du Pôle France de Marcoussis.

+ d'infos sur **essonne.fr**
retrouvez notre reportage vidéo dans la rubrique culture-sports-loisirs

Touches, plaquages, "contre"... Les jeunes du Pôle France s'entraînent à raison de quatre heures par jour.

Rejoignez le comité de soutien terrederugby.essonne.fr
L'Essonne, qui abrite déjà le Centre national de rugby sur ses terres, sera-t-elle à nouveau choisie par la Fédération française de rugby pour accueillir son futur "Grand Stade" de 82 000 places ? L'heure de vérité approche : 6 sites sont encore en lice pour la construction de cet équipement, dont 3 sites essonniens - l'ancien hippodrome à Ris-Orangis/Bondoufle, une partie de la base aérienne de Brétigny et la ville de Massy -, tous soutenus par le Conseil général. Un nouvel "écrémage" doit être annoncé d'ici la fin décembre, avant le verdict final en juin 2012.
En attendant, la mobilisation continue : si vous ne l'avez pas encore fait, soutenez l'implantation du Grand Stade de rugby en Essonne en rejoignant le comité de soutien sur **terrederugby.essonne.fr**

Essonne
LE CONSEIL GÉNÉRAL

essonne.fr

en 2012 ne restez pas sans voix

VOTER EST UN DROIT !

Inscription impérative sur les listes électorales de votre commune avant le 31 décembre 2011